

Rapport d'activité 1979



Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou

Rapport d'activité 1979

5	Préface		
	Bilan des activités artistiques et culturelles :		
6	Le Centre et le patrimoine du 20 ^e siècle		
7	La vocation pluridisciplinaire du Centre		
13	La création et la recherche au Centre		
17	Information et sensibilisation artistiques et culturelles		
23	Les échanges entre le Centre et l'extérieur		
27	Le public du Centre		
31	Les travaux du Conseil d'Orientation		
33	Liste des manifestations organisées en 1979		
36	Liste des œuvres acquises par le Musée national d'art moderne en 1979		
39	Liste des expositions itinérantes		
43	Liste des œuvres prêtées par le Musée national d'art moderne en 1979		
		La gestion du Centre en 1979	
49		Présentation juridique	
49		Conseil de Direction et conseil d'Orientation	
50		Organigramme général	
50		Moyens du Centre : Personnel, Budget	
		<i>Les départements et organismes associés</i>	
52		Organigramme MNAM	
53		Organigramme CCI	
54		Organigramme et budget BPI	
55		Organigramme et budget IRCAM	
		<i>Les services communs de gestion</i>	
56		Le service de coordination des manifestations et de gestion des espaces communs	
57		La direction administrative et financière	
57		La direction du bâtiment et de la sécurité	
58		Le service du personnel	
		<i>Les services communs de production et de diffusion</i>	
58		Service audiovisuel	
59		Service informatique	
59		Service édition	
60		Service diffusion	
61		<i>Textes relatifs au Centre Georges Pompidou</i>	

Préface

Le rôle essentiel que le Centre Georges Pompidou est appelé à jouer dans le développement culturel du pays doit l'inciter à définir ses activités selon une politique à la fois vaste et précise qui tienne compte de toutes les missions énoncées par le législateur, « l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, l'information et la formation du public, la diffusion de la création artistique et la communication sociale ». Cette politique prend appui sur la nature même du Centre faite de cette réunion originale en un même lieu de toutes les formes contemporaines d'expression artistique et culturelle. Celle-ci ne se limite pas à une simple juxtaposition de domaines divers que suffiraient à signaler leur richesse et leur qualité souvent exceptionnelles. Plus avant, le Centre cherche à mettre l'accent, par des manifestations d'envergure internationale, sur la complémentarité des expressions artistiques pour faire revivre dans les interactions réciproques d'une discipline à l'autre, tout un champ culturel. L'exposition *Paris-Moscou* témoigne, par le succès qu'elle a connu auprès du public, de la réussite d'une telle entreprise.

Parallèlement à cette action de diffusion de l'art et de la culture contemporaine, le Centre cherche à développer une action difficile mais nécessaire en faveur de la création. Si l'institution veut en effet être « ouverte » aussi largement que possible, elle doit également favoriser la création contemporaine dans ses divers courants et tendances.

En accueillant de la façon la plus large les artistes vivants, le Centre s'efforce de devenir ce lieu privilégié où une médiation discrète mettrait directement en présence les créateurs et le public, pour les rapprocher dans une sorte de sensibilité commune et de compréhension mutuelle.

Le même souci d'ouverture et de diversité préside à la politique d'échanges culturels que le Centre mène depuis son ouverture en direction de la France tout entière et de l'Étranger. L'implantation parisienne du Centre ne doit pas masquer sa vocation nationale, ni faire oublier qu'il a aussi pour mission de faire connaître la vie culturelle qui se manifeste hors de sa sphère d'influence. Vis-à-vis de l'étranger, le caractère d'institution nationale du Centre lui permet d'avoir une audience très lointaine et de participer activement à la politique française en matière d'échanges artistiques et culturels.

Les grands axes qui viennent d'être définis ont guidé à des degrés divers l'action des responsables du Centre durant l'année 1979. Le *Conseil d'Orientation du Centre* a su constamment par ses travaux et ses avis en approfondir la portée. Qu'il en soit remercié.

Les insuffisances ou les hésitations qui peuvent exister ici ou là, doivent être perçues comme les effets de la création, encore toute récente d'une institution novatrice, qui ne peut donc que très partiellement s'inspirer des pratiques traditionnelles pour mener à bien une mission aussi vaste.

Le Centre et le patrimoine artistique et culturel du XX^e siècle

Le Centre Georges Pompidou a reçu notamment pour mission de contribuer à l'enrichissement du patrimoine culturel.

Il met en œuvre cette mission pour les arts plastiques et le livre, par la constitution et le développement de collections reflétant dans sa diversité le patrimoine français et étranger. Le Musée National d'Art Moderne et la Bibliothèque publique d'Information jouent un rôle majeur dans ce domaine.

Les collections du Musée national d'art moderne

Grâce à la politique d'acquisition suivie depuis plusieurs années, qui vise à la fois à compléter les collections du Musée par des œuvres majeures du XX^e siècle qui font déjà partie du patrimoine historique de ce siècle, et à y faire entrer des œuvres représentatives des tendances les plus immédiatement contemporaines, le MNAM est sans doute devenu l'un des musées les plus complets du monde.

L'année 1979 a été marquée par un accroissement considérable des collections : 883 pièces ont été acquises par achat ou par don, parmi lesquelles plusieurs chefs d'œuvre de tout premier plan. C'est ainsi que l'année 1912, moment crucial de l'évolution de l'art moderne, est désormais illustrée par deux tableaux de Francis Picabia et d'André Derain et par une œuvre de Kirchner : « Femme à sa toilette ».

Les « Trois poètes » de Marcoussis (1929) et le portrait de Jean Genêt par Giacometti (1955) témoignent pour leur part des liens qui ont uni la peinture à la littérature de ce siècle. Il faut également mentionner « Le rêve » de Matisse (1935), une de ses toiles les plus émouvantes, « The moon woman cuts the circle » (1943) de Jackson Pollock, tableau encore tout imprégné de l'esprit surréaliste, « La vie dure » de Nicolas de Staël (1947), « Les puissances du désordre » de Matta (1964).

Le fonds du Cabinet d'art graphique s'est aussi enrichi grâce à des dons ou des achats de dessins aux familles des artistes ou à de grands collectionneurs qui ont fait l'objet d'une exposition particulière.

En ce qui concerne la période contemporaine, le Musée s'est attaché à ouvrir ses collections aux œuvres les plus représentatives des tendances actuelles, quel que soit le mode d'expression utilisé. Ainsi de nombreuses séries de photographies ont été acquises ainsi qu'une vidéo de Nam June Paik : « Videofish ».

Un choix de ces œuvres a été présenté au public lors des trois « accrochages » organisés au cours de l'année dans les galeries contemporaines du Musée. Parmi les artistes figuraient notamment : François Rouan, Dennis Oppenheim, David Hockney, Denis Rivière.

Cette politique de présentation immédiate au public d'œuvres entrées dans les collections du musée ne bénéficie pas seulement aux œuvres graphiques et aux artistes les plus contemporains. En effet, les présentations temporaires d'œuvres ont été multipliées à l'intérieur même des collections permanentes, afin de mieux faire connaître le fonds au public : des ensembles de Marcoussis, Lam, Jean Hélion, Hans Har-

tung, Camille Bryen ont été exposés successivement ainsi que les dernières œuvres de Matisse acquises par le Musée, à l'occasion de la publication du catalogue de ses œuvres conservées au Musée.

Le fonds de la Bibliothèque publique d'information

Le fonds de la BPI traduit sa vocation spécifique de bibliothèque d'information qui se propose de mettre à la disposition d'un public aussi vaste que possible des documents imprimés visuels ou sonores couvrant tous les champs de la connaissance.

La BPI s'attache par conséquent à proposer pour chaque sujet, quel que soit le support, plusieurs niveaux de lisibilité de manière à satisfaire des usagers fort divers dans leur formation, leur approche ou leur curiosité, et à permettre au lecteur une progression dans la maîtrise de la matière choisie.

Le développement des collections se fait donc par la recherche d'un équilibre entre la nécessaire mise à jour des fonds et l'enrichissement de certains domaines encore imparfaitement couverts par les collections.

La cherté relative des livres dans certaines disciplines (art et histoire notamment), si elle peut freiner les acquisitions, ne saurait constituer un critère déterminant de choix, non plus que l'engouement du public pour certains sujets (arts, loisirs, sciences sociales, techniques...) ou au contraire sa timidité à l'égard d'autres centres d'intérêt (philosophie entre autres).

Sur un plan plus général, les responsables des acquisitions veillent à maintenir la balance égale entre les documents imprimés et les supports audiovisuels et à conserver la supériorité numérique des documents en langue française. Ainsi l'ensemble des imprimés acquis en 1979 comporte 67,80 % d'ouvrages français et 32,20 % d'ouvrages étrangers.

La vocation pluridisciplinaire du Centre

Le Centre Georges Pompidou, c'est d'abord une unité de lieu où le glissement sans rupture d'un domaine à l'autre de la culture contemporaine, cette diversité sans discontinuité, cherche à rendre possible une nouvelle approche culturelle.

Aux côtés des arts plastiques, de l'architecture, du design et de la musique, s'associent le théâtre, la danse, le cinéma et la photographie pour donner harmonieusement à voir une sorte de concert de la modernité. Les grandes manifestations ont tout particulièrement permis de montrer la complémentarité vivante des démarches créatrices d'un domaine à l'autre et mieux même parfois au sein de la même discipline.

Manifestations

Avant tout, l'année 1979 a été marquée par une manifestation majeure et pluridisciplinaire qui a mobilisé l'ensemble du Centre et de ses organismes associés : Paris-Moscou, 1900-1930, troisième grande rétrospective historique après Paris-New-York et Paris-Berlin, elle achevait l'étude, menée depuis l'ouverture du Centre, sur les relations artistiques et culturelles entre Paris et le reste du monde. Le noyau central de cette manifestation, constitué par l'exposition organisée par le MNAM, le CCI et la BPI, a permis de présenter les échanges culturels entre Paris et Moscou.

Le MNAM a exposé quelques 450 œuvres, dont les trois quarts en provenance des collections publiques et privées d'URSS. Beaucoup d'entre elles n'avaient jamais été exposées en occident, ce qui constituait une révélation pour le public, venu en plus grand nombre encore que pour Paris-Berlin (425.013 visiteurs contre 407.594).

Le CCI a pris en charge la section architecture, urbanisme, design, arts décoratifs et « agit prop », tandis que la BPI présentait les rapports littéraires entre les deux pays.

L'IRCAM a assuré l'illustration musicale en organisant avec le concours de l'Ensemble Inter-Contemporain et Radio-France, la plus grande rétrospective jamais entendue de musique russe et soviétique.

Trente concerts de musique de chambre, répartis en deux séries, l'une consacrée à Alexandre Scriabine et ses contemporains, l'autre à la vie musicale en URSS entre 1900 et 1930 ont eu lieu dans l'exposition même, tandis que six autres concerts de musique symphonique ou pour grand ensemble ont été donnés dans la Grande Salle du Centre Pompidou, à Radio-France et au Théâtre d'Orsay.

Plusieurs manifestations sont venues compléter cette manifestation majeure.

Les ballets miniatures de Léninegrad ont donné plusieurs représentations à l'initiative du conseiller chorégraphique du Centre.

Le CCI a présenté une exposition d'affiches de cinéma françaises et soviétiques des années 1920-1930.

En prélude à Paris-Moscou, et à l'occasion de la réouverture du Salon Kandinsky à l'entrée du Musée, le MNAM avait exposé trente œuvres du père de l'art abstrait, prêtées par les musées soviétiques.

Il a complété sa contribution à la présentation de la peinture soviétique par un accrochage d'œuvres de peintres russes ayant vécu à Paris entre 1919 et 1930, provenant de ses collections.

Expositions du MNAM

Le MNAM s'est attaché au cours de l'année 1979 à diversifier ses expositions en accordant, à côté des rétrospectives consacrées à des artistes « historiques » du XX^e siècle (Magritte et Dali), une place importante aux productions de l'art immédiatement contemporain.

La rétrospective René Magritte a, avec près de 400.000 visiteurs, dépassé toutes les prévisions et fait connaître ce peintre surréaliste à un très large public. La vogue incontestable du surréalisme, l'emprunt fréquent de l'imagerie de Magritte dans le graphisme et la publicité, la conception même de l'exposition révélant des aspects peu connus de cette œuvre, ont sans nul doute contribué au succès de cette rétrospective.

Avec l'ouverture de la rétrospective Salvador Dali, accompagnée d'un gigantesque environnement dans le Forum du Centre, l'année 1979 s'est achevée sur un événement très attendu. En dépit de la gloire internationale de Dali, Paris n'avait jamais présenté d'importante exposition de ce peintre surréaliste. Le Musée s'est employé à montrer tous les aspects de cette œuvre en faisant appel à des collections peu connues pour révéler un Dali parfois inattendu aux côtés d'œuvres les plus célèbres de « La persistance de la mémoire » à « La pêche au thon ».

Les immenses peintures de l'Exposition Universelle de 1937 commandées à Delaunay, Léger, Surville... dont une grande partie se trouve dans les collections du Musée ont été présentées, et redécouvertes par le public, dans le Forum du Centre qui faisait ainsi l'objet d'une utilisation nouvelle.

À côté de ces bilans historiques, l'art contemporain a tenu dans le programme d'expositions du Musée une place également prépondérante. Dans les Galeries contemporaines, plusieurs expositions personnelles ont mis l'accent sur les œuvres nouvelles d'artistes vivants : Michael Snow, Jean-Pierre Raynaud, Soto, Pierre Soulages ainsi qu'une exposition regroupant sous le titre de « Copie conforme » trois artistes hyperréalistes, deux américains John de Andrea et Chuck Close et un français Jean Olivier Hucleux. Ces présentations ont souvent permis de réunir des œuvres inédites et montrées ainsi au public pour la première fois. Tel était par exemple le cas des peintures noires exécutées en 1979 par Pierre Soulages et qui ont été pour tous les visiteurs une révélation.

L'exposition thématique « Musée des sacrifices, musée de l'argent » a proposé une approche tout à fait personnelle des principaux courants de l'art moderne, tandis que la série « Accrochages », déjà mentionnée présentait les tendances les plus actuelles.

Le Musée a également tenu à présenter quelques hommages à d'importantes personnalités récemment disparues : la rétrospective du sculpteur Gilioli, celle consacrée à Molinier



organisée avec l'aide de la Fondation Aquitaine, l'Œil double de Gaetan Picon, permettant de mieux faire connaître au public l'écrivain défenseur acharné de l'art vivant, furent les principales manifestations de ce genre en 1979. Il faut également mentionner l'exposition des œuvres sur papier d'Hajdu, l'exposition documentaire sur Merce Cunningham et ses relations avec les peintres, celle, enfin, organisée en collaboration avec le CCI, sur l'enseignement de Johannes Itten au Bauhaus.

Expositions du CCI

Au sein du Centre Georges Pompidou, c'est au Centre de Création Industrielle qu'il appartient de présenter les principales œuvres et tendances architecturales du XX^e siècle. L'architecture a été au cœur de quatre expositions, dont certaines s'attachaient à souligner que les réalisations contemporaines plongent aussi leurs racines dans le passé :

L'exposition thématique, « Le temps des gares », ouverte à la fin de l'année 1978 et qui s'est poursuivie jusqu'en avril 1979, a permis de rappeler que le développement d'un nouveau mode de communication fut aussi l'occasion d'un foisonnement architectural que l'on veille aujourd'hui à préserver, alors même qu'il a parfois perdu sa fonction première.

Les architectures d'ingénieurs aux 19^e et 20^e siècles, retraçait l'émergence au siècle dernier des ingénieurs au sein de l'architecture, jusqu'alors considérée trop exclusivement comme un art et non comme une technique et la fusion progressive de l'art et de la technique dans des constructions purement utilitaires, voire industrielles.

Avec l'exposition « Alternances urbaines », c'est une fresque sur les nouvelles voies de l'architecture française contemporaine succédant aux excès des grands ensembles et à la prolifération de la maison individuelle.

Quant à l'exposition « Maisons de bois », elle voulait être un manifeste en faveur de la réutilisation du bois comme matériau de construction d'une architecture contemporaine en France, en présentant non seulement un panorama des grands types de maisons de bois traditionnelles construites dans les provinces françaises jusqu'au début du XX^e siècle, mais aussi des exemples étrangers contemporains de grande qualité.

Concerts

Dans le cadre de sa saison commune avec l'Ensemble Inter-Contemporain, l'IRCAM a présenté vingt-six concerts et deux séries d'ateliers. Cette programmation a reflété l'équilibre recherché par Pierre Boulez et ses collaborateurs entre présentation du répertoire du XX^e siècle et créations, recherche et pédagogie. Pour mieux faire connaître au grand public le patrimoine du XX^e siècle, quatre concerts ont été consacrés à la musique d'Alban Berg en liaison avec la création de Lulu à l'Opéra de Paris. La saison a compris également plusieurs

représentations de Théâtre Musical (Kagel, Ligeti, Aperghis, Maxwell Davies). Le cycle des concerts Paris/Moscou a été complété par deux soirées consacrées à la musique d'Europe de l'Est. L'IRCAM a d'autre part participé à l'hommage rendu par le Centre Pompidou à Gaëtan Picon par un concert dirigé par P. Boulez dans la grande salle du Centre. Enfin une coproduction avec le Groupe de Musique Expérimentale de Bourges et l'Atelier des Enfants a permis d'organiser un stage musical d'une semaine destinée aux enfants parisiens, ainsi qu'un concert du GMEB à l'IRCAM.

Théâtre

Bien que ne disposant pas d'une structure analogue à celles dont bénéficient les arts plastiques, l'architecture, la musique ou le livre, le théâtre est présent au Centre Georges Pompidou.

Sous l'impulsion du conseiller pour le théâtre, placé auprès du Président, huit spectacles ont été donnés en 1979 dont un, « L'embranchement de Mugby » d'après une nouvelle de Charles Dickens, s'inscrivait dans le cadre de l'exposition « Le temps des gares ».

La politique théâtrale du Centre vise à favoriser les créations d'œuvres nouvelles et les jeunes troupes de qualité, plutôt qu'à accueillir des spectacles consacrés par ailleurs. Cette orientation n'est pas sans risque, compte tenu de l'audience de plus en plus restreinte du théâtre en France. Mais la pluridisciplinarité pratiquée au Centre peut être un atout essentiel pour permettre des expériences nouvelles, attendues tant par le public que par les professionnels.

Danse

La danse est entrée au Centre Georges Pompidou en 1979. La programmation chorégraphique a été d'emblée marquée par une double volonté :

- celle d'accueillir les plus grandes troupes chorégraphiques du moment qui pensent trouver au Centre un cadre à la mesure de leur réputation,
- celle de permettre à de jeunes compagnies de talent encore peu connues, de se faire connaître du public.

Parmi les grandes troupes, il faut citer celle de Merce Cunningham (auquel une exposition documentaire a été consacrée par ailleurs), celle de Trisha Brown, la Compagnie Murray Louis, la troupe de l'Opéra de Paris.

Quant aux jeunes troupes : la Compagnie Magenia, la Compagnie Maguy Marin et la Peter Goss Dance Company, elles ont proposé des ateliers Chorégraphiques.

Le ballet-théâtre de Nancy a été accueilli dans le cadre des journées lorraines organisées par le Centre, tandis que les ballets miniatures de Leningrad sont venus à l'occasion de Paris-Moscou.

Il faut également mentionner le cycle d'initiation à la danse donné par Ethery Pagava, en collaboration avec l'Atelier des Enfants.

Cinéma

Le cinéma occupe une place importante au Centre Georges Pompidou. Il est présent dans toutes les activités du Centre et sert parfois de lien entre elles.

Depuis 1978, la Cinémathèque Française y dispose d'une salle dont la programmation échappe aux responsables du Centre mais qui accueille également ses manifestations cinématographiques.

Celles qui ont été organisées en 1979 à l'initiative du conseiller pour le cinéma, se sont articulées autour de cycles, donnant lieu également à l'organisation d'une exposition et à la publication d'un catalogue.

Quatre cycles se sont succédés en 1979 :

- un hommage à *Joris Ivens*, avec projection de son œuvre complète,
- une rétrospective du *Cinéma Danois* en collaboration avec la Cinémathèque Danoise et l'Institut Danois du Cinéma (78 films projetés). Il s'agit de la rétrospective la plus complète jamais organisée dans un pays européen,
- de même que celle consacrée au *Cinéma Hongrois* (90 films) dont le catalogue constitue au demeurant un ouvrage de référence,
- une rétrospective du *Cinéma Russe et Soviétique*, 182 films présentés dont certains n'avaient jamais été vus en France.

Parallèlement à cette programmation cinématographique, les deux départements du Centre et la BPI ont une activité dans le domaine du cinéma.

La BPI accorde une place privilégiée au cinéma documentaire. Elle présente des films provenant soit de son propre fonds, soit de l'extérieur, destinés à prolonger une exposition ou à faire connaître un documentariste.

Elle a lancé en 1979 un nouveau cycle hebdomadaire « cinéma-document » qui devrait permettre la réalisation d'un véritable panorama de ce type de production. Le cycle des « video-information », projections thématiques et hebdomadaires de films vidéo appartenant au fonds de la BPI s'est poursuivi en 1979.

La BPI a organisé également une semaine consacrée au cinéma australien indépendant. Mais la manifestation la plus originale et la plus marquante de la BPI en matière de cinéma est sans doute le « *Cinéma du réel* », festival international du film ethnographique et sociologique qui s'est tenu pour la seconde fois en 1979, avec la collaboration du Service d'Etude, de réalisation et de diffusion de documents audiovisuels du CNRS. 95 films ont été présentés.

Le MNAM assure pour sa part deux programmes quotidiens dans la salle de projection du Musée, mais aussi dans les espaces d'exposition : dans les collections permanentes où une cinquantaine de documentaires sont accessibles et dans les expositions. Durant l'exposition Paris-Moscou, trente longs métrages soviétiques ont été mis à la disposition du public.

La salle du Musée a en outre accueilli deux environnements vidéo réalisés spécialement pour cet espace par un jeune artiste français Pierre Rovere, ainsi qu'un artiste américain Keith Sonnier. Une série d'actions de Stuart Sherman a été organisée dans le cadre du Festival d'Automne. Deux autres manifestations importantes se sont déroulées dans la petite salle du forum : une sélection des XII^e Rencontres Internationales du Cinéma d'Animation d'Annecy et un colloque sur l'Art Corporel, organisé avec le CAYC de Buenos Aires qui a permis d'accueillir 49 artistes et critiques internationaux et de présenter au public une vingtaine « d'actions artistiques ».

Le Musée a poursuivi son activité de production en mettant à la disposition d'artistes invités les moyens techniques du service audiovisuel. Cinq bandes ont été ainsi réalisées :

- « Le multiple Roi », de Claude Torey
- « Portrait d'un tableau », de Gérard Fromanger et Pascal Kané (co-produite avec l'INA et la RTB)
- « Norma Gine », de Suzanne Nessim et Thérèse Wennberg
- « Fasciné », d'Edouard Beux
- « Un moment d'oubli », de Jacqueline Dauriac.

Le Centre a également accueilli le Festival International du Film d'Art.

Le CCI organise aussi des projections cinématographiques accompagnées de débats avec les réalisateurs et le public dans le cadre de la série « Le cadre de ville ». 7 thèmes sur la ville ont donné lieu à des projections.

Photographie

La photographie est doublement présente au Centre Georges Pompidou : à la fois comme outil documentaire dans les différents départements et organismes associés (MNAM, CCI, BPI) et comme mode de création artistique à part entière.

Le conseiller pour la photographie, placé auprès du Président a la responsabilité de la programmation photographique du Centre en liaison avec les spécialistes des départements et organismes.

L'action du Centre en matière de photographie s'ordonne autour de deux axes : l'organisation d'expositions et l'édition d'albums photographiques.

Dans ce domaine, comme pour les arts plastiques, le Centre s'attache à présenter à la fois les grandes figures de la Photographie du 19^e et du 20^e siècle (les Alinari, Berenice Abbott, Albert Renger-Patzsch, Wols, Raoul Hausmann) et les jeunes photographes contemporains auxquels sont consacrés des « ateliers photos » (Lou Lanzano, Arthur Ollmann, Richard Misrach, Maryvonne Gilotte, Elizabeth Lennard, etc...).

Parallèlement aux manifestations temporaires consacrées à la photographie, celle-ci est présente de façon permanente au Centre, au sein des collections du MNAM qui s'enrichissent chaque année de tirages photographiques.

La revue parlée

Avec la revue parlée, ce sont la littérature, la philosophie, la poésie et les sciences qui sont présents au Centre Georges Pompidou, à travers les quelques 72 lectures-spectacles et exposés-débats qui ont eu lieu en 1979.

La série « littérature » donne la parole à des écrivains contemporains sur leur œuvre pour la lire et la commenter ou s'organise autour de thèmes plus vastes, ainsi « Herodiade et Salomé », lecture-spectacle conçue à partir de textes de Flaubert, Wilde, Mallarmé, Pessoa, Laforgue ou les journées Shakespeare.

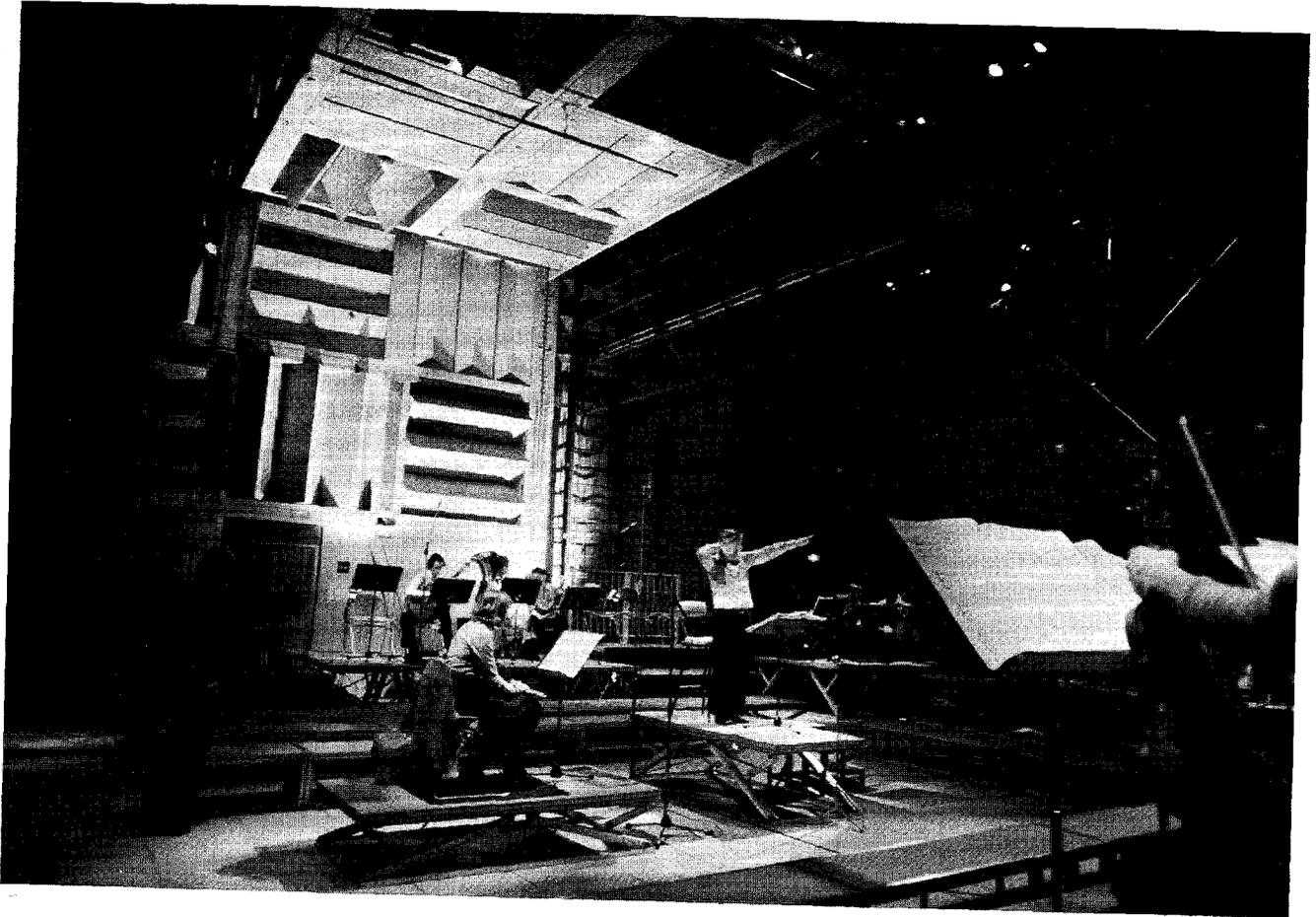
La série « Le jardin des Sciences » placée sous la responsabilité de Michel Serre présente l'activité d'un groupe de recherches sur les arts visuels et plastiques qui se propose de montrer comment les problèmes posés dans un espace (celui des formes et des discours esthétiques) peuvent se trouver résolus dans un autre espace (celui des démarches scientifiques).

La série « Modernité du Moyen Age », confiée à Georges Duby est une réflexion sur l'esprit et les méthodes de l'histoire.

La revue de l'image quant à elle se situe au carrefour de quelques idées plus ou moins reçues : celle notamment qui fait de notre culture une civilisation de l'image sans que l'on sache très bien ce que cela signifie.

La revue de l'image s'attache à l'analyse de la reproduction de l'image et de son élimination.

Pendant la saison 1978-1979, l'interrogation a surtout porté sur la place et la nécessité des images : pourquoi cette image à cet endroit ? A quoi sert-elle ? Peut-on s'en passer ? Les thèmes ont été notamment, la radio, l'image du débat télévisé, l'image d'encyclopédie. La saison 1979-1980 s'oriente plus particulièrement sur la manière dont des images stéréotypées servent à l'identification individuelle et sociale : comment reconnaître des images et se reconnaître en elles ?



La création et la recherche au Centre

L'activité du Centre Georges Pompidou ne peut se concevoir sans lien étroit avec la production artistique contemporaine. C'est pourquoi le Centre doit être un lieu ouvert aux artistes vivants de façon à affirmer nettement qu'il est autre chose qu'un musée traditionnel.

Il a une vocation naturelle à intervenir dans le domaine de la création artistique et culturelle, qu'il s'agisse d'y participer directement, de l'aider ou de servir à sa diffusion auprès du public.

Cette action en faveur de la création trouve son complément dans les activités de recherche menées par le Centre.

Le Centre et la création

IRCAM

L'IRCAM consacre l'essentiel de ses activités à la recherche et à la création musicales. Les compositeurs et les chercheurs qui travaillent en commun dans ses locaux développent ensemble de nouvelles technologies sonores et de nouveaux processus de composition. L'ensemble de ce potentiel est mis à la disposition des musiciens invités qui peuvent créer de nouvelles œuvres alliant les possibilités instrumentales et électroniques.

Parmi les créations mondiales données en 1979, on peut citer :

- LO-SHU, œuvre commandée à un jeune compositeur allemand Hans Zender, utilisant la géométrie variable et l'acoustique mobile de l'Espace de Projection.
- Aber die Namen de Gerald Bennett. Cette œuvre pour ensemble instrumental, baryton et bandes réalisées par ordinateur, utilise les découvertes récentes sur la synthèse de la voix chantée par ordinateur, effectuées dans le cadre des recherches menées à l'IRCAM.
- To whom it may concern, œuvre collective pour bandes digitales et ensemble de chambre de René Caussé, Andrew Gerzso, Vinko Globokar et David Wessel.
- Light de Tod Machover pour ensemble de chambre et deux bandes réalisées à l'aide du synthétiseur numérique 4C mis au point par Giuseppe di Giugno.

Chacune de ces pièces a demandé environ six mois de travail et la collaboration d'un ou de plusieurs scientifiques (physicien, mathématicien ou programmeur). Les trois dernières œuvres citées ci-dessus ont été créées aux 8^e Rencontres Internationales de Metz puis redonnées à Paris, au Théâtre de la Ville et dans l'Espace de Projection de l'IRCAM.

L'IRCAM a organisé, comme l'année précédente, trois sessions de formation d'une durée moyenne de six semaines qui ont permis d'initier aux techniques qu'il utilise vingt compositeurs dont neuf étrangers, à partir de cours théoriques et de travaux pratiques à l'ordinateur.

Les actions de formation, tout comme l'accueil de compositeurs français et étrangers, sont appelés à se développer dans les années à venir dans le cadre d'une plus grande ouverture de l'IRCAM sur l'extérieur.

Dores et déjà, l'IRCAM s'est engagé dans une collaboration à long terme avec divers organismes spécialisés dans l'audiovisuel qui concourent à la diffusion de la création musicale contemporaine :

- avec Radio-France : co-production d'une série de cassettes utilisant les archives des ateliers de l'IRCAM et les commentaires de Pierre Boulez,
- avec Antenne 2 et le Seuil Audiovisuel, une série de sept films d'initiation à la musique contemporaine, tournée en grande partie à l'IRCAM,
- l'espace de projection a également été utilisé comme studio d'enregistrement de plusieurs disques, dont celui de Lulu avec Deutsch Grammophon.

Le MNAM

L'intervention du MNAM en matière de création consiste essentiellement en une aide aux jeunes créateurs.

Attentif à présenter l'art du 20^e siècle dans tous ses aspects, y compris les plus contemporains, le MNAM est ainsi conduit à aider les artistes vivants :

- par la politique d'acquisition d'œuvres les plus représentatives des tendances actuelles,
- par les commandes directes, comme celle faite à Soto à l'occasion de l'exposition de ses œuvres les plus récentes. L'artiste a conçu pour le Forum du Centre Georges Pompidou, un plafond suspendu de tiges jaunes et blanches,
- par les expositions consacrées aux artistes vivants, dans des espaces qui leur sont réservés : Ateliers d'Aujourd'hui et Galeries Contemporaines. 18 ateliers se sont succédés en 1979, permettant au public de découvrir des artistes, jeunes pour la plupart, encore peu connus.

L'existence au sein des services du MNAM d'une cellule spécialement chargée de l'accueil des artistes et de la prospection permet d'assurer un contact permanent avec les artistes contemporains qui n'ont pas encore acquis une véritable notoriété.

Cette cellule centralise toutes les demandes émanant des artistes et organise des entrevues avec un conservateur ou des visites d'ateliers. 550 contacts ont ainsi été établis en 1979 donnant lieu à l'ouverture d'un dossier contenant les caractéristiques essentielles de l'artiste et de son œuvre.

Les dossiers sont tenus à jour et complétés par un rapport des responsables du Musée qui peut comporter un avis favorable pour une programmation de l'œuvre dans le cadre des Ateliers Aujourd'hui, d'un accrochage de groupe ou d'une exposition itinérante.

Cette activité d'accueil et de prospection permet en outre d'enrichir le fonds documentaire du Musée et d'approfondir la connaissance du milieu artistique contemporain.

Le CCI a pratiqué, quant à lui, une active politique de commande aux artistes à l'occasion d'expositions temporaires (12 pour l'exposition Le Temps des Gares) et pour la conception

de ses affiches, toutes confiées à des graphistes. D'autre part, l'intégration de l'ARTA dans le CCI lui a permis d'élargir son audience dans les milieux industriels sur le plan de la création graphique par ordinateur. Enfin, par une action de sensibilisation, le CCI vise à exercer une influence sur la créativité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du design industriel. Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de son intervention qui se situe dans une perspective à long terme.

Le Centre et la recherche

Par le contact qu'il entretient avec les artistes et grâce au matériau culturel dont il dispose, le Centre Georges Pompidou et ses organismes associés sont conduits à mener des actions de recherche en liaison étroite avec leurs activités.

L'IRCAM a poursuivi en 1979 le perfectionnement des outils principaux de la recherche musicale que sont :

- l'ordinateur central et ses logiciels et matériels spécifiques aux utilisations musicales (programmes MUSIC V, 10, convertisseurs numériques - analogique et analogique-numérique, conçus à l'IRCAM).
- les machines 4C, capables de synthétiser en technologie numérique des sons en temps réel dont une série de quatre unités a été construite pour pouvoir mettre cet équipement à la disposition d'un nombre accru de chercheurs et de compositeurs.

Ces outils informatiques ont été abondamment utilisés pour la création des œuvres présentées aux Rencontres de Metz et pour l'œuvre de Pierre Boulez, « Explosante-Fixe ».

En matière de recherches sur la voix, deux projets ont été conduits avec l'aide financière de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) :

- un système de synthèse des sons, spécialisé pour la synthèse de la voix chantée, mais adapté à toute synthèse qui peut être représentée comme une série de résonances,
- un système de logiciel, conçu pour la gestion de cette synthèse.

En ce qui concerne les études sur les instruments, les recherches ont été poursuivies avec la collaboration du Laboratoire d'Acoustique de l'Université de Paris VI sur les sons multiphoniques de la flûte et sur les sourdines des cuivres, le tuba en particulier. Ce travail est mené à bien avec des instrumentistes de l'Ensemble Inter-Contemporain.

Dans le domaine de l'acoustique des salles, 1979 a été marqué par des utilisations de plus en plus sophistiquées de l'Espace de projection, notamment des enregistrements de disques.

La meilleure connaissance de l'accoustique multiple du lieu a permis de réaliser des campagnes de mesures comparatives. Grâce au soutien financier de la DGRST, une étude esthétique du Shakuhachi (flûte japonaise) a été engagée.

Certaines évolutions de la musique contemporaine semblent en effet pouvoir être analysées par comparaison avec une culture musicale très éloignée.

A l'occasion de la venue de scientifiques étrangers qui ont apporté leur compétence à divers projets de l'IRCAM, des recherches ponctuelles ont été menées sur la mécanique des voix chantées, sur la perception des sons inharmoniques, sur la synthèse des voix, sur les nouvelles méthodes de métrologie acoustique, sur la typologie des voix et sur la mesure des impédances des instruments à vent.

Un logiciel d'impression de partitions musicales a également été installé sur l'unité graphique de l'IRCAM par son créateur L. Smith.

Le travail scientifique de l'IRCAM a été sanctionné par plusieurs communications dans des congrès, des articles dans des revues scientifiques internationales et quinze rapports IRCAM.

Deux réunions d'études, patronnées conjointement par l'Association des techniques électro-acoustiques professionnelles et l'Audio Engineering Society France ont en outre été organisées à l'IRCAM.

La BPI possède un secteur d'études et de recherches appliquées au domaine spécifique du livre et de la lecture, financé pour l'essentiel par la DGRST.

Ce secteur s'accorde à l'activité de la BPI considérée comme terrain et objet d'étude.

La BPI s'efforce de définir une sociologie des pratiques de la lecture au sein de la Bibliothèque et des représentations de l'univers que celle-ci constitue.

Après une période de repérage sociographique s'attachant à la détermination des catégories sociales, professionnelles et culturelles fréquentant l'établissement, a été développée une réflexion sociologique et psychologique avec la réalisation d'une enquête auprès de 8 000 lecteurs.

Une recherche psychosociologique sur les comportements à la BPI et l'image de la bibliothèque chez les Français a été menée et a donné lieu à un rapport mettant l'accent sur les parcours, la perception et la représentation de l'espace de la bibliothèque, les différentes stratégies de lecture et d'utilisation originale qui pourrait servir de base à une étude plus large sur la lecture hors bibliothèque.

Des journées d'études réunissant une vingtaine de spécialistes (sémiologues, psychologues, sociologues, historiens, photographes, éditeurs) ont été organisées sur le thème de « l'image fixe, espace de l'image et temps du discours ».

Un important projet de recherche a été engagé en 1979 qui doit se développer sur deux ans : l'accès au livre à Paris. Cette étude vise à rendre compte simultanément des systèmes d'offre et des stratégies d'utilisation des livres.

Il a fait connaître certains de ses travaux récents tel le rapport sur l'image de la petite fille dans les albums pour enfants à travers la production éditoriale récente et des entretiens avec 200 enfants de milieux socioculturels divers. Un répertoire de la recherche sur le livre, la lecture et l'édition contemporaine doit être publié en 1980.

Le CCI

La recherche menée par le CCI avec l'aide de la DGRST répond à une double préoccupation :

- susciter et orienter la création dans des domaines encore mal explorés où la contribution des sciences humaines et l'approche interdisciplinaire peuvent s'avérer déterminantes,
- accroître son potentiel d'information et d'action culturelle grâce aux ressources documentaires dégagées en cours d'étude et rendues disponibles au public.

L'année 1979 a été marquée tout particulièrement par la recherche sur le thème « Modèles Culturels et Habitats » dirigée par Georges Balandier. Il s'agit d'étudier les processus de changement social à l'œuvre dans les pratiques de l'habitat, à partir de cas africains, provoquant en retour des questions sur l'habitat dans les sociétés occidentales.

Dans quelle mesure l'habitat doit-il être une anticipation du développement de la société ? Dans quelle mesure les grands ensembles permettront-ils de préparer les populations aux rôles nouveaux que leur assigne le changement social ? Dans quelle mesure, au contraire, des changements bouleversant les modes de vie traditionnels sont-ils des freins au développement c'est-à-dire à l'insertion de nouvelles pratiques dans les anciens modèles culturels ?

La recherche engagée se fonde sur une étude comparative de trois cas, choisis pour leur représentativité à l'intérieur de l'espace urbain :

- un cas représentant un type d'habitat nettement européen,
- un type d'habitat intermédiaire réalisé en autoconstruction dans des quartiers périphériques,
- un type d'habitat considéré comme traditionnel, proche du modèle villageois alors que les occupations économiques des chefs de ménage sont urbaines.

La démarche de cette recherche a été appliquée à d'autres études culturelles : en liaison avec l'Institut de Sociologie Urbaine et le Département de Sociologie de l'Université Paris VII ont été menées des études sur la Grèce et l'Arabie Saoudite ; l'UNESCO a apporté son appui financier à une mission d'étude en Inde.

- *Projet commun aux départements et organismes associés du Centre :*

L'analyse du discours des créateurs.

Cette recherche, financée par la DGRST, a pour objectif de définir les caractéristiques spécifiques du discours des créateurs : révéler, d'une part, des éléments qui différencient ces discours de ceux des autres agents sociaux et repérer, d'autre part, des traits qui, à l'intérieur de l'univers des créateurs, caractérisent les groupes formés par les artistes peintres, les musiciens, les écrivains, les créateurs œuvrant sur des volumes.



Information et sensibilisation artistiques et culturelles

La loi du 3 janvier 1975 a confié au Centre Georges Pompidou une mission en matière d'information, de formation du public, de diffusion de la création artistique et de communication sociale.

A ce titre, il mène à la fois une action d'information générale et spécialisée et une action pédagogique destinée à faciliter l'accès du public à l'art et à la culture qui s'exerce en priorité en direction du monde scolaire : enseignants et élèves.

L'information artistique et culturelle

Le Centre ne se contente pas de mettre à la disposition du public les ressources artistiques et culturelles qu'il détient. Il les utilise pour remplir sa mission d'information. Celle-ci se veut multiple, adaptée à tous les publics.

La BPI a une vocation naturelle à diffuser une information générale mais peut aussi satisfaire à la demande d'un public de spécialistes.

Le CCI, dont le rôle d'organisme de communication est essentiel, assure une information sur les matières relevant de son domaine d'intervention.

Quant au MNAM, il dispense en ce qui concerne les arts plastiques, une information destinée plus particulièrement aux amateurs d'art ou aux chercheurs.

La BPI joue un rôle fondamental en matière d'information au Centre. Fidèle à sa mission première, et en dépit d'une certaine pression du public qui voudrait voir en elle une bibliothèque de type universitaire, la BPI doit être accessible au public le plus large possible qui, bien souvent, ne peut trouver ailleurs les renseignements et les documents qu'il recherche. Ce souci d'accessibilité se manifeste, on l'a vu, dans la politique de constitution du fonds bibliographique. Il préside également à la possibilité offerte au public d'appréhender l'information grâce à tous les supports disponibles à l'heure actuelle : document imprimé, sonore, audiovisuel, film-video.

La Salle d'Actualité, occupant un espace distinct de celui de la Bibliothèque proprement dite, permet de présenter au public les dernières nouveautés du livre et du disque, puisque son fonds est alimenté essentiellement par le service de presse des éditeurs.

Afin de refléter toujours l'actualité la plus récente, les ouvrages de la salle d'actualité ont un taux de rotation très rapide. Ainsi en 1979, 3.154 dons ont été faits par des éditeurs parisiens et provinciaux tandis que 1.118 ouvrages étaient remis aux organismes à vocation sociale qui recueillent les ouvrages dépassés.

Au-delà de la mise à la disposition du public de documents, la BPI mène une action de promotion de la lecture de l'imprimé ou de l'image, par l'organisation d'activités d'animations qui touchent un public plus motivé que le « grand public » des salles de lecture.

En matière d'expositions, les sujets traités en 1979 ont été très divers, à l'image du caractère encyclopédique de la BPI (Einstein et la physique au 20^e siècle, le roman noir américain, le Clavecin, Vu en Chine...). Les approches ont été variées en fonction du public visé : vulgarisation scientifique pour l'exposition « Einstein », recherche et spécialisation pour « le Clavecin » et « Paris-Moscou ».

En ce qui concerne les animations : débats, conversations-rencontres, celles-ci s'adressent à de nombreux usagers de la BPI, peut-être plus sensibles à l'événement qu'à l'investigation individuelle et répondent aussi à la curiosité de lecteurs à la recherche d'une information aussi large que possible sur un thème donné. Certaines d'entre elles sont organisées autour de la projection d'un film ou d'une vidéo et viennent parfois en prolongement d'une exposition (Vu en Chine par exemple). D'autres, qui se tiennent dans la salle d'actualité ont un lien direct avec les nouveautés du livre et du disque, quelques-unes ayant un caractère exclusivement musical.

Avec le service des réponses par téléphone et par courrier et celui de l'accueil des groupes et des professionnels, la BPI fait un pas supplémentaire vers la personnalisation de l'information.

Le service des réponses par téléphone et par courrier, répond à toute question d'ordre pratique et d'actualité ou aux questions bibliographiques soit directement si l'information est facilement accessible, soit en différé pour des recherches plus spécialisées. Le service traite 60 à 70 questions par jour. Lorsque le fonds de la BPI ou la documentation propre du service ne permet pas de donner une réponse, la demande est répercutée sur l'organisme apte à la satisfaire.

Répondant à un souci connexe, il faut mentionner l'installation d'un terminal d'ordinateur dans les espaces de lecture qui permet la consultation des données enregistrées par la BIPA (Banque d'Informations Politiques et Administratives).

Quant à l'accueil des groupes et des professionnels, il est en augmentation par rapport à 1978 : 304 groupes contre 279 et concerne de plus en plus des visites de recherche documentaire au détriment de celles de simple curiosité.

Le CCI chargé au Centre Georges Pompidou des aspects relationnels du cadre de vie, du monde industriel et de la vie quotidienne, s'efforce d'apporter au public une information propre à susciter sa réflexion sur son environnement quotidien et ses conditions de travail ou de loisirs, de jouer auprès des professionnels un rôle d'incitation et de contribuer à la mise en relations des usagers et des consommateurs avec ceux qui modèlent leur environnement quotidien.

C'est par les manifestations qu'il organise (expositions, animations, débats, rencontres) que le CCI diffuse principalement son information vers le public.

23 ont été organisées en 1979 et ont porté principalement sur l'urbanisme et l'architecture et le design. Parmi elles, l'exposition « Alternances Urbaines » a été particulièrement représentative du souci du CCI de présenter une réflexion contradictoire et critique sur la ville, tandis que les représenta-

tions du spectacle du Taller d'Amsterdam « Cronus 11 » dénonçaient les difficultés et les dangers de l'adaptation de l'homme à un environnement qui implique l'uniformité et la perte d'identité.

Dans le domaine du design les expositions du CCI telles que « Jeux et jouets » ou « Les revêtements de sols et de murs », ont eu pour but de montrer au consommateur que le choix des produits se fonde davantage sur une réflexion de l'acheteur sur la définition de son besoin que sur la puissance commerciale de pénétration du produit sur le marché. L'apport du CCI à la cause du design est de faciliter le dialogue entre le concepteur, l'industriel et l'utilisateur de manière à provoquer le retour sur l'appareil de production d'une demande qualitativement améliorée de la part des acheteurs.

Il faut également mentionner deux autres expositions caractéristiques de l'activité du CCI :

« La mesure du temps » réalisée à l'occasion d'INOVA 79 avec l'appui de la Délégation à l'Innovation et à la Technologie, relevant du Ministère de l'Industrie, et « Le travail sous conditions », exposition présentant une réflexion d'ensemble sur les conditions de travail à partir du cas d'une usine de fonderie dont la reconstruction a été primée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT).

L'action de sensibilisation menée par le CCI en direction des décideurs et maîtres d'ouvrages, s'appuie notamment sur l'activité du service pour l'Innovation sociale. Ce service procède à la collecte, à l'étude et à la diffusion d'informations sur les équipements publics et l'aménagement des espaces collectifs présentant à un titre ou à un autre un caractère novateur. Il travaille essentiellement au profit des responsables des collectivités locales, des associations ou groupements d'usagers. Il fait connaître le résultat de ses travaux en publiant des brochures dans la collection « Culture au quotidien » créée en 1978. 5 titres sont venus compléter la collection en 1979 : « Pré-voir pour mieux décider » à propos de la visualisation des projets d'aménagement et des paysages, et quatre autres titres qui constituent la contribution du CCI à l'Année Internationale de l'Enfant : « Jeux-Jouets-Jouer-Les ludothèques » ; « De la cantine scolaire au restaurant d'enfants », « Les fermes pour enfants » et « Les centres de loisirs et écoles associés - Ecoles ouvertes ».

Il faut également mentionner l'étude commandée par le CCI à une équipe de chercheurs de Strasbourg sur le thème « Architecture et Urbanisme participatifs » qui a été éditée en collaboration avec la Mission des Etudes et de la Recherche du Ministère de l'Environnement et du cadre de vie.

Le CCI s'attache aussi à établir des relations privilégiées avec les professionnels situés aux points clés de la création industrielle.

En 1979, les relations se sont considérablement développées à l'occasion de manifestations ayant pour thème un secteur économique déterminé :

L'exposition « 20.000 lieux sous les mers » ouverte en 78 qui s'est poursuivie en 1979 a bénéficié de l'aide des groupes ELF et TOTAL, de l'Institut français du pétrole, des entreprises

de recherches sous-marines et des constructeurs de plates-formes et de gazoducs.

L'exposition « Maisons de bois » a été réalisée avec l'appui du Comité Interprofessionnel du bois.

L'ARTA, Atelier de Recherches Techniques Avancées, rattaché au CCI au cours de l'année 1979 a participé à la Semaine « Informatique et Société » organisée au Palais des Congrès et y a présenté l'exposition « Création graphique et ordinateur » qui est depuis présentée en itinérance en France et à l'étranger.

Vis-à-vis de la profession d'architecte qui possède ses propres structures d'information et de promotion, l'action du CCI est plus ponctuelle mais non négligeable. Depuis 1977, des débats-rencontres sont organisés au Centre en liaison avec l'association « Architecture et Construction ». En 1979, le CCI a collaboré également avec la SADG (Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement), l'Ecole Spéciale d'Architecture, le Centre d'Etudes et de Recherches Architecturales (CERA) et les organismes et directions du Ministère de l'Environnement et du cadre de vie compétents en matière d'architecture et d'urbanisme (CRU, STU, direction de l'architecture).

L'ensemble des activités du CCI s'appuie sur un service de documentation qui assure une information à la fois interne au service et tournée vers le public grâce à une bibliothèque spécialisée (8.600 ouvrages), un espace d'exposition, une diathèque (32.500 diapositives) et un fonds documentaire destiné au public spécialisé.

La diffusion des ressources de la documentation est assurée par les ouvrages réalisés par le CCI :

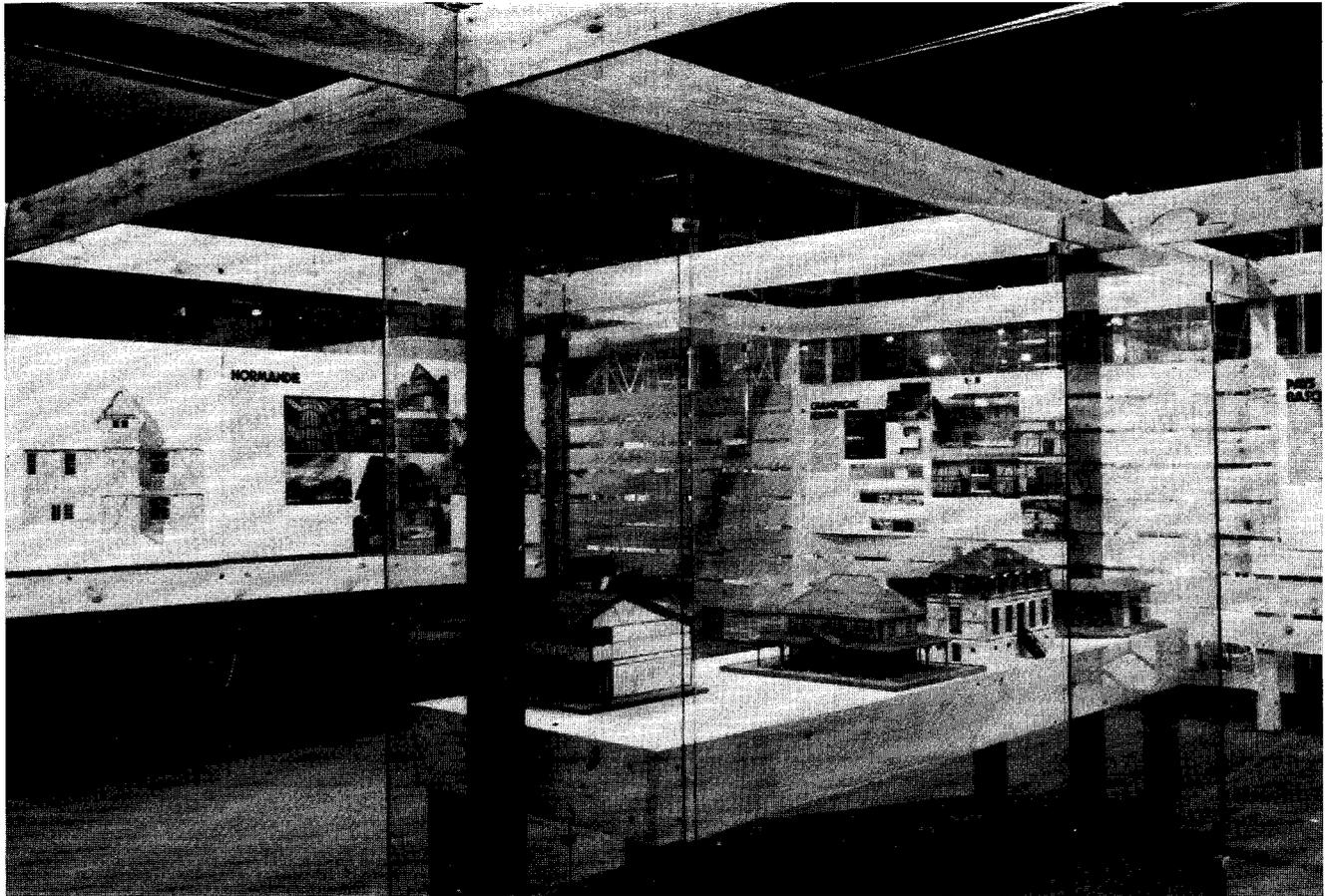
- Bulletin mensuel d'information ;
- Annuaire des concepteurs français et répertoire des sources d'information du design ;
- Bulletin trimestriel « Art-Architecture-Design dans les pays de l'Est », publié conjointement avec le MNAM), auxquels s'ajoutent les publications d'accompagnement des expositions, la Revue Traverses (4 numéros par an), la collection culture au quotidien et les livrets de diapositives bilingues.

Les animations, débats, rencontres organisés par le CCI soit en liaison avec les expositions, soit sur les thèmes abordés au cours de l'année apportent une dimension vivante à l'action d'information menée par le CCI.

Le MNAM joue également un rôle en matière d'information grâce à sa documentation spécialisée et à ses éditions.

Le Service de documentation recueille les documents ou ouvrages relatifs aux arts plastiques et aux arts appliqués du début du 20^e siècle à nos jours, ainsi que les ouvrages de référence sur la photographie et le cinéma. Il dispose aussi :

- d'une bibliothèque qui s'est enrichie tout particulièrement en 1979 d'ouvrages en provenance d'URSS, grâce aux accords conclus à l'occasion de l'exposition Paris-Mos-



cou, et qui constitue aussi des dossiers sur les artistes ou les thèmes artistiques contemporains ;

- *d'archives* qui sont constituées progressivement par des dons ou des achats de documents concernant des artistes du 20^e siècle : lettres de Jacques Lipchitz, de Marcel Duchamp et Francis Picabia, acquises en 1919.
- *d'une diathèque*.

L'ensemble de ces services est ouvert au public spécialisé qui souhaite se documenter sur tel ou tel artiste ou mouvement artistique contemporain.

Le MNAM publie des monographies consacrées à ses collections : après un ouvrage consacré à Lipchitz paru en 1978, une monographie sur Matisse a été réalisée en 1979.

En septembre 1979 est paru le premier numéro des Cahiers du MNAM, revue trimestrielle consacrée à l'histoire et à la théorie de l'art au 20^e siècle.

Plus spécialement destiné au grand public, un Guide du Musée a été édité.

La sensibilisation

L'action en faveur de la diffusion artistique et du développement culturel est orientée de façon prioritaire vers le monde scolaire et s'adresse aussi bien aux enseignants qu'aux élèves sous l'impulsion du Conseil d'Orientation qui consacre une part importante de ses travaux à la pédagogie.

Le Centre Georges Pompidou participe à cette action en entretenant des liens permanents avec le système scolaire, en donnant une dimension pédagogique aux activités de ses départements et services, ou en consacrant certaines de ses activités aux enfants.

L'existence d'une structure pédagogique, la *Cellule Liaison-Enseignement* atteste de l'importance que le Centre accorde à la pédagogie.

Placée sous l'autorité directe du Président et dirigée par un chargé de mission, la Cellule Liaison-Enseignement est en rapports constants à la fois avec le milieu scolaire et avec les responsables des différents services pédagogiques du Centre.

Ses partenaires extérieurs sont le Ministère de l'Éducation et ses organismes associés, les services pédagogiques d'autres ministères (Culture et communication, Universités, Affaires Étrangères, Jeunesse, Sports et Loisirs, Agriculture, Défense...) et ceux des pays étrangers.

Elle apporte aux administrateurs, enseignants, élèves qui l'interrogent sur les ressources du Centre et la façon de les utiliser, une information précise et personnalisée.

Elle organise à leur intention des séances d'accueil et d'information et des journées d'étude sur le Centre.

En 1979, elle a également participé à l'élaboration d'un document sur la pédagogie dans les musées et les organismes culturels, édité par le Centre de Recherche et de Documentation pédagogique de Paris (CRDP).

A l'intérieur du Centre

La Cellule Liaison-Enseignement tient les responsables des services pédagogiques du Centre au courant de l'actualité pédagogique par la diffusion de documents, par l'organisation des réunions et de rencontres avec des représentants du monde enseignant. Elle s'attache à assurer la coordination des actions pédagogiques des différents services du Centre et à jouer auprès d'eux un rôle de conseil.

Sur la recommandation du Conseil d'Orientation, la Cellule Liaison-Enseignement a accentué en 1979 son action en faveur de la formation à la culture du monde scolaire et du public en général, aidée en cela par l'accord conclu en décembre 1978 entre le Centre et le Ministère de l'Éducation.

La formation des formateurs

La Cellule a poursuivi son action de mise en place de relais susceptibles de démultiplier son intervention culturelle et éducative aussi bien dans l'enseignement élémentaire (Ecoles Normales d'Instituteurs, Centre National d'études et de formation pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée) que dans l'enseignement secondaire (CPR de Paris, Centres de formation des conseillers d'éducation), ou dans l'enseignement technique (Ecoles Normales Nationales d'apprentissage).

Les délégations et les centres académiques de formation continue ont également bénéficié de ses actions.

Au total, plus de 750 personnes ont reçu une information spécialisée ou une formation, auxquelles s'ajoutent 95 professeurs étrangers et 650 bibliothécaires documentalistes des Académies de Paris, Versailles et Créteil.

L'élaboration et la production de documents pédagogiques

En collaboration avec le Centre National de Documentation pédagogique, le Centre Régional de documentation pédagogique de Paris et la Mission d'Action Culturelle en milieu scolaire, la liaison-enseignement a abordé le domaine de la production de documents pédagogiques. Après le succès du document « A partir du Centre Pompidou, un cheminement de Beaubourg à Notre-Dame », la cellule a procédé à l'élaboration de deux importants documents dont la parution est prévue pour 1980 :

- Un numéro spécial de « Textes et documents pour la classe » consacré au Centre.
- Deux numéros de la Revue « Amis coop ».

Sur son initiative, le CRDP de Paris va publier une pochette de diapositives commentées sur « les gares en Ile-de-France » à partir de l'exposition du CCI « Le temps des gares ».

L'effort en faveur des classes sociales récemment venues à la culture

Parallèlement à son action générale en direction des scolaires, la liaison Enseignement fait un effort particulier en faveur des élèves des lycées d'enseignement professionnel,

des Centres de formation d'apprentis et des élèves de l'enseignement spécialisé.

Depuis l'ouverture du Centre, elle a travaillé en relation étroite avec le Ministère de l'Education pour intégrer de jeunes marginaux ou des jeunes ayant quitté l'école en situation d'échec scolaire, dans le public du Centre. Le « Stage vers l'avenir » organisé dans cette optique s'avère être une réussite.

S'agissant des adultes, elle s'adresse à eux dans le cadre de leur formation professionnelle continue.

En accord avec le Ministère de l'Education, elle ménage une ouverture culturelle dans le cadre des stages organisés par les GRETAS (groupements d'établissements) sous forme de séances de présentation du Centre, débats, participations aux activités culturelles.

En liaison avec le Service pédagogique de la BPI, elle a mis au point à l'intention de ces stagiaires, des cycles de formation destinés à faciliter leur utilisation de la bibliothèque.

293 stagiaires ont bénéficié de ces actions en 1979. La plupart d'entre eux n'avaient jamais franchi le seuil d'un musée, d'une bibliothèque ou d'un théâtre.

L'Atelier des Enfants assure également une action de formation à l'intention des adultes appartenant à des professions tournées vers l'enfance.

Comme les années précédentes, l'Atelier a accueilli 31 stagiaires qui ont participé aux animations quotidiennes pendant cinq semaines. Il s'agissait essentiellement d'étudiants, d'enseignants et de personnels éducatifs des musées.

Des sessions de formation des adultes (enseignants et animateurs principalement) ont été organisées en 1979 pour la première fois sur les thèmes suivants : « L'éducation artistique et l'enfant, pratiques sensorielles » ; « Le cinéma d'animation » ; « L'éducation artistique et l'école », stage destiné aux maîtres-délégués de la Ville de Paris.

La Bibliothèque des Enfants

La BPI a réservé aux enfants un espace particulier, distinct des salles de lecture qui leur permet de se retrouver entre eux.

Cette bibliothèque sert aussi de cadre à des animations et à des expositions. L'année de l'enfance a été l'occasion d'organiser une dizaine d'expositions parmi lesquelles : « Images de petites filles », « L'enfant dans le Paris des révolutions », « L'été des enfants japonais », « L'enfant et l'animal dans la bande dessinée ».

Dans le cadre de la Fête du livre, des animations-rencontres ont été proposées aux enfants autour de la poésie.

La Cellule Animation-Pédagogie du MNAM

Cette cellule assure l'ensemble des activités d'animation et de pédagogie au Musée tant en ce qui concerne les collections que les expositions.

La *visite-animation* est privilégiée par la cellule comme le moyen d'animation et de pédagogie le plus efficace et le plus ouvert, du fait qu'elle s'adapte à la diversité des publics et permet aux visiteurs de s'exprimer. Elle est conçue comme un



essai de sensibilisation aux arts plastiques. Artiste ou historien, l'animateur propose une discussion à partir de son approche personnelle de l'art. Attentif avant tout à la demande réelle des groupes, il tente d'éveiller le regard du participant et de l'amener à une rencontre effective avec l'œuvre. Les animations sont de deux sortes. Les unes sont organisées sur rendez-vous à la demande d'un groupe et ont lieu autant que possible le matin aux heures de fermeture du Centre au public. Les autres sont programmées à des heures régulières, durant les temps d'ouverture, ce qui permet aux visiteurs individuels d'y participer. Selon qu'elles concernent les collections ou les expositions, les animations diffèrent.

Le public peu informé de l'art moderne est orienté de préférence vers les collections où les animations ont un caractère pédagogique plus marqué. Excluant la visite complète du musée, elles peuvent suivre les parcours et les méthodes les plus variés et les plus adaptés aux questions que se posent les visiteurs à propos de l'art moderne. Dans les expositions par contre, du fait même de leurs thèmes, les animations ont un caractère plus spécifique qui limite, dans une certaine mesure, cette liberté de parcours et de débat.

L'action de la cellule est orientée, en priorité, vers le monde scolaire. C'est ainsi que 70 % des animations sur rendez-vous ont été assurées à l'intention de scolaires et d'étudiants.

Devant le nombre croissant des demandes scolaires qu'il devient impossible de satisfaire, la cellule tend à développer les cycles d'animations qu'elle organise à l'intention des enseignants afin de les inciter à assurer eux-mêmes des visites ponctuelles avec leurs élèves.

Les demandes d'animations de la part de groupes d'adultes (enseignants, correspondants du Centre, Comités d'entreprises, associations culturelles ont continué de s'accroître par rapport à 1978 et 1977 (30 % des animations sur rendez-vous en 1979).

Du 20 novembre 1978 au 20 novembre 1979, la cellule a assuré 2.939 visites-animations, soit une moyenne d'environ 250 par mois.

43.000 visiteurs environ ont bénéficié de ces animations.

Par ailleurs, la cellule réalise des fiches pédagogiques, disposées dans les salles du Musée ou dans les expositions.

L'action du CCI en faveur des scolaires

Le CCI s'attache à donner une dimension pédagogique à certaines de ses activités en collaboration, notamment avec la cellule Liaison-Enseignement.

En 1979, il a organisé avec le Centre National de Documentation Pédagogique et les Centres Régionaux de nombreuses visites commentées des expositions « Le temps des gares », « 20.000 lieux sous les mers » et « Alternances Urbaines ».

Un « sentier » d'initiation à l'architecture a été établi dans Paris à partir de l'exposition « Nouvelles leçons de choses ». Cette formule vise à faire découvrir l'architecture et la structure libre ou bâtie d'un quartier.

Elle a été mise en œuvre grâce à l'action conjointe du CRDP de Paris, du Centre de Recherche sur l'Urbanisme et du CCI, entre le Centre Pompidou et Notre-Dame, à travers le 4^e arrondissement.

Les échanges entre le Centre et l'extérieur

Le Centre Georges Pompidou s'attache à être un établissement culturel national et non seulement parisien. A cet effet, il diffuse hors de Paris et de France, les courants d'expression culturels et artistiques qui s'y manifestent, et réserve au sein de ses activités une place non négligeable aux manifestations de la vie culturelle provinciale ou étrangère.

Dans cet esprit, l'année 1979 a été marquée non seulement par une très large diffusion vers l'extérieur des productions du Centre, mais également par l'accueil de manifestations régionales et par la co-réalisation de manifestations en liaison avec des organismes provinciaux ou étrangers.

Ce vaste courant d'échanges a été facilité par l'existence au sein du Centre de structures assurant une liaison permanente avec l'extérieur.

Un chargé de mission, placé auprès du Président du Centre veille à la coordination, au développement et au suivi des actions avec les partenaires régionaux.

Un autre chargé de mission s'occupe des relations avec l'étranger.

Les échanges culturels avec la province

Dans le cadre de sa mission nationale, le Centre Georges Pompidou vise à être un carrefour, un foyer d'échanges et de promotion des pratiques culturelles qui se manifestent de manière isolée à travers la France. Il veut être un partenaire pour tous les établissements menant des actions culturelles et souhaite, en concertation avec les autres responsables culturels, développer des actions de soutien, d'incitation et d'entraînement que lui permettent sa position centrale, ses moyens, sa pluridisciplinarité.

C'est dans ce cadre que se situe l'intervention du chargé de mission responsable des relations avec la province.

Son action s'appuie sur trois préoccupations majeures :

- promouvoir les expressions régionales,
- mettre les ressources du Centre à la disposition des partenaires régionaux,
- susciter des collaborations avec eux.

La promotion des expressions régionales est facilitée par la présence, au Centre même d'un espace réservé à la présentation des activités artistiques et culturelles de province : « Le Carrefour des Régions ».

Situé sur le lieu de passage de tous les usagers du Centre, il les informe à l'aide de reportages filmés ou photographiques, sur les programmes des établissements culturels provinciaux, il met en lumière grâce à des manifestations documentaires, les actions culturelles regroupées sous forme de panorama autour d'une discipline ou d'une région. Il peut également fournir aux animateurs un recensement des actions novatrices menées ici ou là dans la discipline ou sur le thème qui les concerne.

Ce faisant, le Centre favorise la démultiplication des expériences et permet de tisser des relations entre responsables culturels des différentes régions.

La mise à la disposition des partenaires provinciaux des ressources du Centre constitue sans doute l'élément essentiel des échanges artistiques et culturels avec la province.

Le Centre propose aussi bien des expositions, des productions audiovisuelles ou des films que des œuvres d'art.

Les expositions itinérantes peuvent revêtir diverses formes : il peut s'agir d'expositions présentées au Centre qui sont ensuite mises en itinérance, telles « Le temps des gares » du CCI présentée à l'Espace Lyonnais d'Art Contemporain ou « L'accrochage II » du MNAM, exposé au Musée du Nouveau Monde à La Rochelle. C'est également le cas des expositions réalisées par la BPI et l'Atelier des Enfants.

D'autres expositions sont conçues exclusivement pour l'itinérance. Cette formule est utilisée par le MNAM qui propose des photographies ou des lithographies.

Le CCI a sa conception propre des expositions itinérantes. Il propose surtout des éléments ayant fait partie d'expositions thématiques organisées au Centre, à des organismes souhaitant développer un thème proche ou identique. Il participe ainsi à la réalisation de manifestations locales, sa contribution jouant un rôle de soutien à l'élaboration de ces manifestations.

La variété des expositions itinérantes proposées par le Centre permet de répondre aux demandes émanant d'organismes culturels de toute nature, y compris les plus modestes. Elles ont été ainsi présentées dans des lieux aussi divers que des musées, des bibliothèques, des maisons de jeunes, des foyers de jeunes travailleurs, des établissements d'enseignement ou des comités d'entreprise.

Les audiovisuels ou les films réalisés par le Centre et ses organismes associés sont également diffusés en province.

Le MNAM et le Service audiovisuel proposent des films, des vidéogrammes et des montages audiovisuels.

La Cellule Cinéma-Vidéo du Musée a participé à plusieurs manifestations en province : le Premier symposium sur l'art corporel de Lyon, des manifestations de films et de vidéos d'artistes à Marseille, Martigues et Toulon.

Le Service audiovisuel a aussi assuré la diffusion en région parisienne et en province des films sélectionnés lors du 1^{er} festival « Cinéma du réel » organisé par la BPI en 1978.

Le MNAM consent des prêts d'œuvres provenant de ses collections pour appuyer des expositions d'artistes contemporains. 181 œuvres ont été prêtées à des partenaires de province et 59 à des organismes parisiens.

Parmi celles-ci figurent des ensembles complets - tels Matisse-Jazz, Accrochage II, Brancusi photographe.

L'autre volet des échanges artistiques et culturels avec la province réside dans les collaborations que le Centre s'efforce de susciter. Celles-ci portent sur :

L'accueil de manifestations régionales. Le Centre s'attache à n'accueillir que des manifestations qui ne risquent pas d'être dénaturées du fait de leur présentation hors de la région ou du contexte dans lequel elles ont été conçues.

Trois troupes théâtrales se sont produites au Centre : le Théâtre de la Recherche de Marseille, le Groupe 4 litres 12 de Nancy, la Compagnie Les drapiers de Strasbourg.

L'IRCAM a accueilli le groupe de musique expérimentale de Bourges,

La BPI a présenté une exposition consacrée à Louis Guilloux réalisée par la Bibliothèque de Saint-Brieuc.

Le CCI et l'Atelier des Enfants ont présenté des travaux d'enfants des écoles d'art d'Auxerre et de Saint-Amand-les-Eaux réalisés sur le thème « Le temps des gares ».

La programmation de manifestations par des responsables régionaux.

Plusieurs fois dans l'année, des artistes vivant loin de Paris sont exposés par le MNAM qui fait appel à cet effet aux conseils de responsables culturels régionaux.

Dans le cadre des Ateliers Aujourd'hui, une dizaine de jeunes artistes originaires de province ont été présentés au public parisien par des responsables culturels de Pau, Grenoble et de Lorraine.

La co-réalisation de manifestations. Cette formule demeure encore limitée. Elle est appelée à se développer pour donner lieu à l'organisation de manifestations tant au Centre qu'en Province.

Une mention particulière doit être accordée à la manifestation consacrée au Centre et ses partenaires lorrains en novembre et décembre. Le Centre a reçu un grand nombre d'activités en provenance d'organismes culturels lorrains :

- exposition « L'imagerie populaire de Lorraine » réalisée par le Musée International de l'Image d'Epinal, à la BPI.
- Atelier Aujourd'hui consacré à deux artistes lorrains : Anne Pontet et Catherine Steffens.
- Diaporama « Création et industrie » réalisé par la Commission régionale d'inventaire.
- Panorama filmé de la vie culturelle en Lorraine au Carrefour des Régions.

Dans le même temps, le Centre a concentré la diffusion de ses ressources sur cette région :

- Participation de l'IRCAM aux 8^e rencontres internationales de musique contemporaine de Metz,
- prêt d'œuvres de Miràu Musée des Beaux-Arts de Metz,
- mise à disposition d'audiovisuels et d'expositions dans plusieurs villes lorraines.

Les relations internationales du Centre

Le Centre Georges Pompidou a une position qui lui confère une vocation et des chances exceptionnelles dans les relations culturelles internationales. Création inédite issue d'institutions préexistantes ou traditionnelles, le Centre a hérité, dès sa naissance, d'un réseau étendu et diversifié de correspondants et partenaires étrangers : bibliothèques, musées, centres de design.

La poursuite d'une telle relance culturelle est nécessairement passée depuis trois ans par un accroissement régulier des contacts liés individuellement à l'étranger, et par la recherche des réponses appropriées aux impératifs d'échanges qui en sont l'aboutissement naturel.

L'année 1979 a vu la mise en place d'une structure de coordination générale de l'ensemble des activités du Centre. Il existe en effet un préalable indispensable à la définition de toute action extérieure : s'assurer de l'homogénéité des efforts entrepris et de leur conduite ordonnée, en veillant à éviter au maximum les dangers de dilution ou d'accumulation de solutions empiriques.

Deux fondements de l'action internationale du Centre doivent être rappelés :

La contemporanéité :

Bénéficiaire d'un héritage incomparable, l'action culturelle menée à l'étranger par la France se limite trop facilement à l'exploitation d'un patrimoine prestigieux. Il revenait au Centre de contribuer au dynamisme de notre présence, sans se laisser enfermer dans l'image traditionnelle que d'autres peuvent s'en faire, en veillant à diffuser à l'extérieur une image très réellement contemporaine. C'est pourquoi un double effort a été entrepris dès cette année dans ce sens :

- un effort d'information des principales institutions culturelles à l'étranger sur les programmes du Centre,
- un effort de concertation avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Culture en vue de participer de façon active à la promotion à l'étranger de la culture française.

Plusieurs missions d'études ont été effectuées dans ce sens, notamment en Amérique Latine ainsi qu'en Pologne et en Yougoslavie. Des projets de coopération sont d'ores et déjà à l'étude, et pour certains, en voie de réalisation.

L'année 1979 a été marquée par la publication du rapport du groupe de travail sur l'action culturelle extérieure élaborée sous la direction de M. Jacques Rigaud. Le document insiste sur la nécessité d'une étroite coordination entre les différents services publics chargés de cette action, notamment le Centre Pompidou.

L'interdisciplinarité :

Parallèlement aux échanges quotidiens d'institutions à institutions, et profitant en cela des moyens mis à disposition du Centre, l'accent a été mis, au cours de l'année 1979 sur la réalisation d'importantes manifestations dites « intégrées », unissant plusieurs formes d'expressions artistiques : arts plastiques, littérature, musique, cinéma...

Le Temps des Gares : cette manifestation conçue avec l'aide de nombreux partenaires étrangers (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, R.F.A.) a été et sera présentée notamment à Milan et à Bruxelles.

Paris/Moscou : troisième volet des manifestations d'ouverture, cette exposition organisée par les différents départements du Centre et le Ministère de la Culture Soviétique, s'inscrit dans le cadre d'un programme d'échanges qui lie les

divers musées ou institutions soviétiques et le Centre. Cette manifestation sera présentée à Moscou en 1981.

L'exposition « Peinture française 1909-1939 », composée d'œuvres des collections permanentes du MNAM a été présentée au musée de l'Ermitage (Léningrad), puis au musée Pouchkine (Moscou).

Les activités permanentes du Centre en direction de l'étranger :

Présence du Centre dans les instances internationales :

Le CCI est représenté au bureau de l'International Council of Societies of Industrial Design, dont le siège est à Bruxelles. Il participe à l'International Council of Graphic Design Association, dont le siège est en Grande-Bretagne, il est membre de l'International Federation of Interior Designers.

A l'invitation du CCI se sont réunis au Centre différents organismes :

L'Association des Designers Européens (BEDA)

Groupe de coordination des organismes internationaux du design.

Le MNAM est représenté dans le Comité International des Musées d'Art Moderne, dont le président est M. Pontus Hulten. Le CIMAM est l'un des comités internationaux de l'International Council of Museum, organisation placée sous l'égide de l'UNESCO.

Les assemblées générales de l'ICOGRADA et du CIMAM se sont tenues au Centre Pompidou au printemps et à l'automne 1979.

La fondation américaine constituée en 1978 « The Friends of the Georges Pompidou Center - The Beaubourg Foundation » placée sous la présidence de Mme Jean de Ménil, n'a cessé d'accroître ses activités au cours de l'année 1979. Destinée à encourager les échanges transatlantiques et appelée à élargir, à l'avenir, le champ de ses investigations, cette fondation a reçu, aux Etats-Unis, d'importantes donations qui seront exposées dans les collections du MNAM. Elle a financé le voyage en France de deux artistes américains et prépare actuellement une importante rétrospective d'Yves Klein qui sera présentée à Paris pour le vingtième anniversaire de sa mort après Houston, San Francisco et Chicago.

Les langues étrangères à la BPI :

Le fonds de livres comprend 65 % d'ouvrages en langue française, 18 % en anglais, 5 % en allemand, 5 % en italien, 4 % en espagnol, 1,6 % en langues slaves, 0,4 % en portugais, 1 % en diverses langues. La proportion est la même en ce qui concerne les périodiques.

La proportion d'utilisateurs étrangers est de 12,5 %.

En outre la BPI a reçu différentes donations de livres provenant du Japon, du Canada, de Belgique, de Hongrie, de Roumanie, d'Equateur et de Bulgarie.

Prolongement naturel des secteurs littéraires linguistiques de la Bibliothèque, la Médiathèque de langues s'est

accrue de 20 postes de travail en 1979. Elle permet actuellement d'enseigner 72 langues à travers 350 méthodes. Il a été décidé d'y favoriser l'accès aux langues les plus rares sur le marché de l'édition audiovisuelle et de l'édition.

Les échanges de documents :

pratiqués systématiquement avec une centaine d'institutions étrangères, les échanges de catalogues ont permis d'enrichir la documentation spécialisée du MNAM de 1.200 documents nouveaux.

Dons de pays étrangers (BPI)

	Volumes	Disques
Inde	100 livres pour enfants	—
Afrique du Sud	39 + 50 livres	—
pour enfants		
Belgique	106	—
Bulgarie	88	—
Canada	184	—
Conseil de l'Europe	8	—
Equateur	94	—
Hongrie	72	59
Pays arabes	84	—
Pologne	13	—
Roumanie	80	—
Birmanie	1	—
Tchécoslovaquie	4	—
Yougoslavie	7	—
Japon	297 + 250 livres pour enfants	—
Total	1 477	59

En outre le Japon a fait don d'un crédit de 46 336 F transformé en :

20 037 F. 130 volumes

9 097 F. 880 diapositives en 2 exemplaires

17 202 F. 1 film « Iomante : to send back the soul of the bear »

Le Bulletin Analytique des Périodiques de l'Est : publication trimestrielle concernant l'art, l'architecture et le design réalisée par les documentations du MNAM et du CCI. Les revues analysées, une cinquantaine, représentant six pays, sont choisies parmi les plus représentatives de ces différents pays.

L'Édition et la Diffusion : en marge des activités d'édition liées aux manifestations, le Centre a produit et coproduit un nombre croissant d'ouvrages de recherche et de synthèse. C'est le cas notamment du premier album consacré à la photographie, qui fait d'ores et déjà l'objet d'éditions en anglais et en allemand, ainsi que de l'ouvrage sur la poésie russe réalisé à l'occasion de l'exposition Paris/Moscou.

6 ouvrages ont fait l'objet de coéditions notamment avec la R.F.A., les U.S.A. et l'Italie.

La réorganisation et la restructuration du service Edition/Diffusion ont permis d'améliorer notre chiffre d'exportation sur certains marchés à l'étranger notamment la R.F.A., les Pays-Bas, l'Italie, l'Australie, le Japon et l'Espagne, et d'atteindre un chiffre d'exportation de 20 %.

Par un accord particulier conclu avec le Ministère des Affaires Etrangères, l'ensemble des Centres Culturels Français à l'étranger a, depuis cette année, la possibilité de recevoir l'ensemble des catalogues édités par le Centre. Parallèlement, le réseau de librairies correspondantes à l'étranger est en train de s'accroître notablement : les activités d'édition du Centre ont, cette année, été présentées dans deux importantes manifestations : la Foire du livre de Francfort et l'exposition internationale du livre à Stockholm.

Les prêts d'œuvres d'art : le MNAM a consenti en 1979, 170 prêts d'œuvres des collections nationales en direction de l'étranger (contre 225 en France) ; parmi celles-ci, 70 ont été envoyées en Europe et 8 aux Etats-Unis. 23 ensembles de prêts particulièrement importants ont fait l'objet de convois.

Les Activités temporaires :

Les expositions

Le MNAM a organisé ou coproduit en 1979, 15 expositions consacrées à des artistes étrangers. Parmi celles-ci, la rétrospective « Magritte » a été réalisée en collaboration avec le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et présentée dans cette ville avant sa venue à Paris.

L'exposition de l'artiste canadien « Michael Snow », créée par le Centre avec le concours de la Galerie Nationale d'Ottawa, a été présentée par la suite à Lucerne, Rotterdam, Bonn et Munich.

3 expositions ont été accueillies dans le cadre d'un circuit international : « Itten », « le Musée de l'Argent » et « Wols ».

9 expositions itinérantes ont été présentées à l'étranger : « Alechinsky » « Arikha », « Lucien Clergue » et « Collectif Generation » en R.F.A., « 3 jeunes photographes » en Espagne et en Pologne, « Max Ernst » en Grande-Bretagne et au Maroc, « l'œil en action », « Koffi Mouroufié » et « Lopicque » aux Pays-Bas et « Hélicon » en Grèce.

Sept expositions présentées par le CCI concernent des réalisations étrangères : notamment l'exposition sur « Oscar Niemeyer » et celle consacrée au « Taller d'Amsterdam ».

5 expositions itinérantes ont été présentées à l'étranger : « Imagerie politique » en Espagne, « Architectures d'ingénieurs » aux Pays-Bas, « Café, bistrot et Cie » en Italie « C.A.O. » en URSS et « Godin » en Italie.

Parmi les expositions documentaires de la BPI, deux ont été consacrées aux Etats-Unis et à la Chine : « Vu en Chine » et « L'Amérique en crise », et l'une à « Einstein ».

La série de présentation sur les éditions scientifiques étrangères s'est poursuivie cette année avec Israël et la Hongrie.

La Bibliothèque des Enfants a proposé 2 expositions : « L'été des enfants japonais » et « les livres d'enfants indiens »

La Bibliothèque a mis en circulation trois de ces expositions : « le livre, l'enfant et l'expression » (Belgique, R.F.A., Italie), « La viole de Gambe » aux U.S.A. et « la batellerie » (multiplication en plusieurs exemplaires et diffusion élargie par le soin du Ministère des Affaires Etrangères).

L'exposition « Les mains regardent » créée par l'Atelier des Enfants poursuit sa tournée à l'étranger : elle a été présentée successivement à Genève, Bruxelles, Tokyo, Milan et Turin.

Enfin, l'exposition d'information sur le Centre réalisée par les Relations Extérieures « 6 Regards » a été présentée dans 35 pays par le Ministère des Affaires Etrangères. Le Centre, pour sa part, a assuré la diffusion de cette exposition en Australie et en Grèce.

Les manifestations

Trois festivals de cinéma étranger ont été organisés au Centre cette année, le cinéma Danois, le cinéma Soviétique, le cinéma Hongrois, ainsi que la Semaine du cinéma australien indépendant organisée par la BPI.

D'autre part, outre les manifestations liées à Paris/Moscou, le Centre a accueilli trois ballets en provenance des Etats-Unis (Murray Louis, La Compagnie Merce Cunningham, Trisha Brown et Cie) ainsi qu'une production du théâtre national Daniel Sorano de Dakar : « La tragédie du roi Christophe ».

Le Service Audiovisuel a participé à 17 représentations internationales de nature extrêmement diverses, parmi lesquelles il faut particulièrement noter l'organisation au Centre, en collaboration avec l'INA et deux chaînes de télévision de R.F.A., des « journées de Télévision Allemande » ainsi que la diffusion du spectacle « Comment l'homme devint humain » de R. Garaudy à Dakar.

Parallèlement à ces manifestations, le Centre a proposé cette année un ensemble de colloques et rencontres programmés directement par les départements ou dans de cadre régulier de la « Revue parlée ». C'est ainsi qu'il a été possible d'accueillir le philosophe américain Allen Ginsberg, les artistes canadiens Michèle Lalonde et Michel Tremblay ainsi que les journées Shakespeare organisées avec la participation du British Council.

Le problème des relations du Centre avec l'étranger dépasse la simple question d'une diffusion culturelle et de ses opportunités. Par sa nature même, par sa situation actuelle, le Centre est appelé à jouer sur la scène internationale un rôle qui va au-delà de celui habituellement dévolu à une institution culturelle traditionnelle.

A l'heure où la vie culturelle s'internationalise de plus en plus et où la dimension de l'échange s'enrichit chaque jour, l'ouverture sur l'extérieur s'impose comme une priorité.

Le public du Centre

Evolution et comparaison 1978-79

Pour mieux apprécier l'impact du Centre sur le public au-delà des chiffres bruts de fréquentation enregistrés depuis son ouverture en 1977 (19.880.000 visiteurs, dont 7.122.446 en 1979), une série d'enquêtes statistiques a été menée en 1979. Son analyse et sa confrontation avec les données enregistrées et les tendances observées les années précédentes permettent d'affiner la connaissance du public du Centre. L'enquête effectuée en mai 1979 s'est attachée plus précisément à cerner le public de base, c'est-à-dire celui qui vient au Centre même en l'absence de grande manifestation du type Paris/Moscou ou en dehors de la période estivale où la part des étrangers et des provinciaux est exceptionnellement forte.

Les résultats de l'enquête permettent de définir les caractéristiques principales du public à la fois sur un plan général et par secteur d'activité déterminé.

Les caractéristiques principales du public

Les informations recueillies en 1979 confirment les tendances dégagées à l'issue des enquêtes effectuées en 1978 :

- *Le public du Centre est jeune.* Un rajeunissement continu et sensible a même été observé en 1979 : 83 % des visiteurs ont moins de 35 ans. La tranche d'âge la mieux représentée est celle des 18-25 ans qui passe de 35 à 48 %, soit une très forte augmentation. On constate donc un phénomène d'appropriation du Centre par un public jeune qui est aussi celui qui regroupe le plus d'utilisateurs assidus.
- *L'origine géographique du public* dénote une représentation très importante de Paris, 53,6 % et de la périphérie parisienne, 18,5 %. Par rapport à 1978, l'augmentation de 67,2 % à 72,1 % concerne surtout le public de Paris intra-muros, la part de la banlieue restant stable.

La concentration de l'origine géographique sur la région parisienne n'est pas surprenante puisque c'est elle qui fournit l'essentiel des utilisateurs réguliers du Centre.

Le public provincial demeure stable (15,1 % contre 15,5 % en 1978), de même que le public étranger qui représentait en juin 1979 17,8 % des visites, chiffre pratiquement identique à celui de mai-juin 1978 : 17,3 %.

L'origine socio-professionnelle du public se répartit de la façon suivante :

	Enquête Mai 1979	Rappel Mai 1978
Scolaires	10,3 %	
Etudiants	36,1 %	
	46,4 %	43,6 %

Ouvriers (qualif. spéc. etc)	3,2 %	
Agents RATP, SNCF...	2,2 %	
Personnels de service	0,6 %	
	6 %	
Enseignement primaire	0,9 %	
Professions « intellectuelles moyennes »	1,3 %	
Services médicaux et sociaux	2,6 %	
Techniciens et cadres moyens	4,6 %	
Employés (bureau et commerce)	8,1 %	
Agriculteurs	0,3 %	
	17,8 %	
	23,8 %	24,3 %
Industriels, patrons, commerçants	1,1 %	
Professions libérales	3,3 %	
Enseignement supérieur	4,4 %	
Enseignement secondaire	3,7 %	
Ecrivains, journalistes	1 %	
Ingénieurs, cadres supérieurs	3,1 %	
Artistes, Histoire de l'Art	3,1 %	
Comédiens, metteurs en scène	1,2 %	
Armée, police	0,1 %	
	21 %	24,4 %
Retraités	3,1 %	
Sans profession	2,7 %	
Chômeurs	1,4 %	
Militaires du contingent	0,4 %	
	7,6 %	7,9 %

On peut observer au niveau de la répartition socio-professionnelle une stabilisation certaine, notamment en ce qui concerne les classes sociales traditionnellement peu représentées au sein du public des établissements culturels et artistiques, ce qui constitue certainement une réussite à mettre à l'actif du Centre.

- *La répartition du public selon le niveau d'études* confirme le fait que le public du Centre possède un fort capital culturel : même en tenant compte de la présence de 10,3 % de scolaires dans le public global, il apparaît que 84 % du public non scolaire se déclare titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. Ce chiffre, identique à celui relevé en 1978, constitue une sorte de constance sociologique du public.
- *L'analyse de la fréquence et des modes de visite* permet d'établir une distinction entre les visiteurs du Centre attirés par une curiosité touristique et les visiteurs réguliers et de déterminer pour ces derniers la façon dont ils utilisent le Centre.



L'enquête 1979 révèle un allongement de la durée moyenne des visites par rapport à 1978 : 2 heures au lieu d'1 heure 50, une augmentation du pourcentage des visites longues (plus de 3 heures), de 24 % à 30 %, une diminution des visites courtes (inférieures à 1 heure) de 45 % à 34 %.

Ces chiffres témoignent d'une évolution qualitative importante : le public semble savoir mieux utiliser le Centre qu'auparavant. Il y a là, semble-t-il, une réelle pénétration du public dans le Centre.

S'agissant des *modes de visite*, on constate une certaine diversification du but des visites. En dépit du profil bas d'activité que le Centre offrait au moment de l'enquête, le pourcentage des visites à but unique passe de 62,9 % à 61,2 %. Ces chiffres recouvrent un effet de diffusion d'un pôle d'attraction primaire dans le Centre vers la visite d'autres secteurs d'activité, en général les expositions temporaires. Ce phénomène est important pour le Centre dont l'une des spécificités est de proposer une offre culturelle diverse mais intégrée dans l'espace et le temps.

A l'autre extrême, la diminution des visites éparpillées sur plusieurs lieux de 13 % à 9,3 % confirme cet effet de diffusion dans le public de base du Centre qui devient plus attentif, plus concentré sur ses choix.

Quant aux rythmes de fréquentation, ils dénotent :

- une diminution importante de la part des premières visites de 32,7 % en 1978 à 16,5 % en 1979 qui souligne la disparition de « l'effet Beaubourg », au moins en ce qui concerne le public de la région parisienne,
- un accroissement considérable des fréquentations du Centre à un rythme élevé : la part du public fréquentant le Centre plus d'une fois par mois passe de 47,4 % en 1978 à 64,6 % en 1979 ; celle du public venant au moins une fois par semaine passe de 32,1 % à 40,9 %.

La répartition des visiteurs à l'intérieur du Centre place la BPI très largement en tête puisque 60 % du public de mai 1979 y sont allés, contre 14,7 % pour le MNAM et 22,6 % pour les expositions temporaires.

Ce dernier chiffre, en très nette augmentation sur celui de l'année précédente (15,1 %) témoigne de la constitution d'un public propre aux activités temporaires qui deviennent un centre d'intérêt principal pour 15,6 % des visiteurs contre 10,4 % en 1978.

Les caractères spécifiques des publics des différents secteurs du Centre

Le public de la BPI. La caractéristique essentielle de ce public est la prééminence en son sein d'un groupe d'utilisateurs à haute fréquence du Centre qui viennent « pour travailler en bibliothèque » (70,4 %). Ces utilisateurs très réguliers, en majorité, ont entre 18 et 25 ans, ils sont étudiants et résident dans la région parisienne à raison de 80 %.

- 54,6 % du public de la BPI ont entre 18 et 25 ans,
- 65,8 % ont moins de 25 ans,
- 88,1 % ont moins de 35 ans.

Les étudiants et scolaires dominent largement dans ce public puisqu'ils en constituent 57,8 %. La BPI est donc la raison principale de la forte présence des étudiants et des scolaires dans le Centre.

Le public de la BPI est très diplômé : 79 % des utilisateurs possèdent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat et 37,7 % un diplôme intermédiaire entre le baccalauréat et la licence. Ces chiffres attestent de la perception, au sein du public, de la BPI comme instrument de travail universitaire.

La BPI connaît le taux le plus faible du Centre en ce qui concerne les premières visites : 11 %, tandis que les visites qui y sont effectuées sont généralement plus longues qu'ailleurs : 37,5 % durent 3 heures et plus.

Le public du MNAM. Il représente en quelque sorte des caractéristiques opposées à celles du public de la BPI :

- Le Musée attire les premières visites : 35 %, et les visiteurs irréguliers : 72,5 % viennent moins d'une fois par mois.
- Il est le pôle d'attrait principal des provinciaux, 27,2 % et des étrangers, 32,2 %. Ces derniers sont trois fois plus nombreux qu'ailleurs, ce qui signifie que le MNAM continue de remplir, dans une certaine mesure, la fonction « touristique » habituelle des musées.

En revanche, le musée est le seul secteur du Centre où la région parisienne est en minorité : elle ne représente que 38,8 % du public alors que pour la moyenne globale du Centre, elle fournit 72 % des effectifs.

- La répartition par âge est plus équilibrée qu'à la BPI : 51,8 % de moins de 25 ans, contre 59 % pour l'ensemble du Centre. 14,1 % ont plus de 45 ans (9,7 % pour l'ensemble du Centre).
- La participation des scolaires et des étudiants est moins importante qu'ailleurs : 34,2 %.
- Mais le public est cependant fortement diplômé puisqu'il comporte 54,5 % de titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à la licence.
- Les visites sont plus longues que la moyenne : 2 heures et plus pour 73,9 % du public.
- Contrairement à la BPI, le public du Musée est formé en majorité de visiteurs qui ne viennent pas au Centre avec un but unique : seuls 27,4 % du public déclarent venir toujours pour le même type d'activité.
- 9 % du public de musée sont constitués d'utilisateurs à très haute fréquence du Centre et 25 % d'utilisateurs réguliers.

Le public des expositions temporaires

L'enquête de 1979 a permis de cerner avec davantage de précision que l'année précédente le public, encore mal connu jusqu'alors, des expositions temporaires.

Ce public connaît une distribution d'âge assez bien répartie : 51,8 % de moins de 25 ans, contre 59 % dans le reste du Centre. 29,8 % de scolaires et d'étudiants, soit le taux le plus faible du Centre.

Il est principalement issu de la région parisienne : 70,8 % dont 23,3 % pour la banlieue.

Il est très fréquemment titulaire de diplômes d'enseignement supérieur (licence ou plus) mais dans une moindre mesure qu'au musée : 48,3 % contre 54,5 % pour le musée et 42,1 % pour l'ensemble du Centre.

En ce qui concerne les rythmes de fréquentation, on note 9,6 % de fréquence très élevée (2 fois ou plus par semaine) qui traduisent une diffusion depuis d'autres secteurs d'activité du Centre.

32,2 % du public des expositions temporaires déclarent venir une à deux fois par mois. Ce chiffre est significatif de ce nouveau public qui vient régulièrement au Centre mais pour y découvrir à chaque fois quelque chose de différent.

Le fait d'avoir suscité ce public doit être mis à l'actif du Centre.

N.B.

Il est à remarquer que le public des expositions temporaires du CCI ne peut être cerné spécifiquement (sauf quand les manifestations de ce département sont présentées dans la Grande Galerie) en raison de l'absence de comptage à l'entrée des espaces CCI.

L'action vers le public

Afin de promouvoir ses activités auprès d'un public aussi vaste que possible et d'instaurer des liens privilégiés avec les visiteurs, le Centre mène, par l'intermédiaire de son service des relations extérieures, une action d'information et de sensibilisation en direction du public.

Ce service se compose de trois cellules qui chacune s'attachent à diffuser l'information sur les activités au Centre auprès d'un public particulier.

- La cellule information et publications
- La cellule presse
- La cellule relations avec le public.

La cellule information et publication a la responsabilité de l'information générale relative au Centre. A cet effet, elle est chargée :

— de la conception et de l'édition des documents et brochures d'information générale sur le Centre, de documents-programmes destinés au public (dépliant, programme mensuel, affiche-programme). Ont été réalisés en 1979 : une brochure saison 79/80, un guide du Centre dont la parution est prévue pour le premier trimestre 1980, un plan du Centre et trois affiches d'information confiées à de jeunes créateurs. La

cellule s'est attachée en 1979 à concevoir des documents d'information à caractère pédagogique sur le Centre, destinés à être mis à la disposition du public dans des lieux où celui-ci se rend quotidiennement : PTT, Caisse de Sécurité Sociale etc...

— de la conception et de la diffusion d'expositions itinérantes d'information sur le Centre : notamment l'exposition « six regards », ensemble de photographies réalisées par six artistes différents sur le Centre, déjà mentionnée.

— de la diffusion de l'information auprès de structures organisées : Offices de tourisme, Centres de documentation, CIDJ, CRDP, bibliothèques d'arrondissement de Paris, Centres d'accueil et de loisir.

— de la diffusion de l'information auprès des organismes officiels à l'étranger. Un accord a été signé à ce titre avec le Ministère des Affaires Etrangères.

— de l'organisation au Centre de stages de responsables culturels étrangers dans le cadre des accords de coopération culturelle et scientifique, à la demande du Ministère des Affaires Etrangères ou du Service des Relations Internationales du Ministère de la Culture et de la Communication.

— de la mise en œuvre des actions publicitaires du Centre, campagnes d'entretien ou à l'occasion de grandes manifestations (Paris-Moscou).

— de l'organisation des grands vernissages, des manifestations de la Présidence et de l'accueil des personnalités et de délégations françaises et étrangères.

La cellule « Presse » s'occupe des relations avec les journalistes français et étrangers. Elle recense les articles de presse relatifs au Centre (près de 500 sur Paris-Moscou et 250 sur Magritte).

Elle suscite des tournages et reportages télévisés sur le Centre et ses expositions temporaires. La plupart des télévisions européennes ont effectué des reportages sur les expositions Paris-Moscou et Dali.

Elle assure la coordination entre les services de presse des départements du Centre et de ses organismes associés.

Elle diffuse auprès de la presse française l'information concernant le cinéma, la photographie, la danse et le théâtre au Centre.

La cellule « Relations avec le public » oriente son action vers le public déjà constitué du Centre : visiteurs, individuels ou en groupes, adhérents titulaires du Laissez-passer permanent et vers des relais sur lesquels elle s'appuie pour promouvoir les activités du Centre : correspondants et responsables de collectivités, entreprises, associations, établissements d'enseignement, organismes de loisirs et de tourisme, clubs du troisième âge. Elle cherche à amener au Centre un public nombreux et diversifié et à lui attacher un nombre important d'usagers.

L'accueil et l'information du public à l'intérieur du Centre sont effectués grâce à des panneaux signalétiques installés dans le forum, comportant des informations sur les activités

Les travaux du conseil d'orientation

permanentes, les expositions temporaires et les manifestations du jour.

Les groupes sont pris en charge par des conférenciers qui proposent soit des visites générales du Centre (2.450 organisées en 1979), soit des expositions temporaires (258 en 1979) notamment pour celles du CCI

Les usagers du Centre, c'est-à-dire les adhérents, titulaires du Laissez-passer permanent sont au nombre de 50.000 pour la saison 1979-80. Ils bénéficient de l'accès gratuit au musée et aux expositions temporaires et de réductions sur les spectacles et manifestations organisées par le Centre. 77 % des Laissez-passer sont souscrits par l'intermédiaire des *correspondants*, véritables relais du Centre au sein du public qui sont actuellement 2.100.

Une action d'information et de sensibilisation est menée spécialement à leur intention. Elle passe par une diffusion gratuite du Bulletin du Centre et par l'organisation de rencontres et de sessions de formation en matière d'arts plastiques et de musique contemporaine.

Dans le cadre que lui impartit le décret n° 76-83 du 27 janvier 1976 portant statut du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou, en son article 7, le Conseil d'Orientation s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 1979 : les 31 janvier, 22 juin et 5 octobre.

Un bureau, élu par le Conseil en son sein et composé de M. de Bagneux (Président du Conseil), Mme Ahrweiler (Vice-Présidente), M. Fourcade, M. Fuchs, M. Domerg et Mme Rabaut (représentante du personnel), s'est réuni régulièrement tous les mois pour procéder à un tour d'horizon sur l'ensemble des perspectives du Centre.

En séance, le Conseil d'Orientation a essentiellement examiné le budget et la programmation du Centre. Il s'est penché plus particulièrement sur les liens qu'entretiennent l'action culturelle et la pédagogie ainsi que sur les relations du Centre avec l'extérieur (province et étranger).

Sur ces différentes questions, le Conseil d'Orientation a constitué des groupes d'étude dont les réunions régulières regroupent des membres du Conseil d'Orientation et des agents du Centre. Ils ont permis de jeter les bases d'une réflexion fructueuse qui débouche sur les recommandations suivantes :

Le Centre, tout en continuant à satisfaire les goûts et les demandes des publics dominants, doit adopter une politique volontariste et privilégier l'action culturelle à l'intention des classes sociales récemment venues à l'éducation et à la culture.

Il s'attachera à mieux organiser les espaces de premier abord (en particulier le Forum), améliorer les indications pratiques capables de mieux informer et guider un public non-averti, multiplier les éléments d'une bonne vulgarisation de ses ressources.

A défaut d'augmenter le volume — déjà considérable — des actions en direction des scolaires, le Centre peut, sur le plan qualitatif, assurer une meilleure coordination des activités didactiques des départements et services, favoriser la création d'une cellule pédagogique au CCI, renforcer, au Musée, l'initiation de base s'appuyant sur les collections permanentes et améliorer (en liaison avec l'Education) la méthode d'évaluation des animations et les conditions du suivi pédagogique.

Dans le même esprit, le Centre, sans écarter les demandes ponctuelles et spontanées, entreprendra des actions en direction des formateurs et des animateurs.

Le groupe d'étude, constitué au sein du Conseil d'Orientation aux fins d'examiner les problèmes posés par les relations du Centre avec l'étranger, a commencé ses travaux au début de 1979. Conscient du fait que la vocation internationale du Centre relève de sa nature même et de sa dimension, il a jeté les bases d'une réflexion orientée selon trois axes :

Le rôle du Centre sur la scène internationale

Il semble que, dès l'ouverture, le Centre ait trouvé à l'extérieur une audience importante et, jusqu'à présent, soutenue. Si la

liaison avec les principaux organismes culturels étrangers s'est spontanément établie, il convient, après deux années d'expérience, de veiller à la diversification des contacts du Centre et à l'ouverture en direction de pays moins favorisés.

Il est apparu nécessaire de préciser davantage le rôle que doit jouer le Centre à l'étranger, notamment en matière de diffusion de la création contemporaine française et ce en relation étroite avec le Ministère des Affaires Etrangères.

L'insertion du Centre au sein de grands courants culturels internationaux

Le Centre s'attache spontanément à travers un programme très diversifié à faire connaître différents aspects de la création dans le monde d'une façon plus analytique ou rétrospective que géographique ou nationale ; une proportion importante des expositions créées ou reçues par le Centre s'insère d'ailleurs dans des circuits internationaux. En outre, la coopération qui s'est instaurée de manière régulière avec le Ministère des Affaires Etrangères a permis l'inscription de plusieurs de ces expositions dans le cadre d'accords culturels inter-gouvernementaux.



La perception du Centre par le public étranger

Il a paru opportun d'améliorer la connaissance que peut avoir du Centre Georges Pompidou le public étranger car la curiosité rencontrée à l'extérieur des frontières vis-à-vis d'un mode d'action culturelle aussi nouveau s'est toujours montrée particulièrement vive.

Il est incontestable que le Centre est, à l'étranger, perçu comme un tout et non comme une mosaïque d'activités autonomes. Outre l'accent mis sur certaines opérations exemplaires telles que Paris-Berlin ou Paris-Moscou, une réflexion pourrait être utilement engagée à l'avenir avec quelques partenaires étrangers en ce qui concerne la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité en matière de réalisation culturelle.

Suivant les avis du Conseil d'Orientation, l'année 1979 a permis, en outre, d'amorcer une codification et une rationalisation de certaines activités liées à la vocation internationale du Centre : les efforts engagés en matière de stages, bourses et diffusion à l'intérieur de l'établissement de l'information internationale, seront poursuivis dans les années à venir.

Les manifestations de 1979

Expositions organisées en 1979

Musée national d'art moderne

Grande Galerie (5ème Etage)

- René Magritte - Rétrospective 1920-1967
- Paris-Moscou
- Dali (1979-1980)

Parcours des collections permanentes du Musée

Connaissance de la collection :

- Souvenir de Marcoussis
- Vassily Kandinsky (30 peintures des musées soviétiques)
- L'œil double de Gaetan Picon
- Les russes à Paris, 1919-1939 (œuvres des collections nationales)
- Raoul Hausmann, photographies
- Pierre Molinier
- Matisse dans la collection du MNAM
- Hommages à :
 - Wilfredo Lam
 - Jean Hélion
 - Hans Hartung
 - Camille Bryen

Réserves accessibles :

- Sarkis

Terrasse Sud :

- Gilloli, sculptures

Salle d'Art Graphique :

- Dessins de Miro antérieurs à 1960
- Johannes Itten et son enseignement
- Hajdu, l'œuvre sur papier
- Quelques acquisitions récentes du Cabinet d'Art Graphique
- Photographies de Wols

Salons photos :

- Arnaud Claas
- Lou Lanzano
- Arthur Ollmann
- Richard Misrach
- Steve Benson
- Maryvonne Gilotte
- Elizabeth Lennard
- Yves Guillot
- Makarevitch, Tchoikov, Abramov
- Jouanneau

Galerias Contemporaines

- Michael Snow
- Jean-Pierre Raynaud, Œuvres récentes, 1974-1978
- Soto, œuvres actuelles
- Musée de l'argent, musée des sacrifices
- Pierre Soulages, peintures récentes

- Œuvres contemporaines des collections nationales :
 - Accrochage I : Le regard du peintre
 - Accrochage II : L'éternel conflit du dessin et de la couleur
 - Accrochage III
- Copie conforme ? (John de Andrea, 3 Chuck Chose, Jean-Olivier Hucheux)

Salle contemporaine

Atelier d'aujourd'hui :

- Enrique Broglia/Agnès Racine
- Jesus Echevarria/Araldo Governatori
- Jean Ricardon/Hubert Munier
- Thierry Delaroyere/Emmanuel Saulnier
- Tony Long/Guy Lozac'h
- Jacques Derrida/François Loubrieu/Angé Boaretto
- Catherine Steffens/Anne Pontet
- Gaudu/Enos

Salle animation

- Albert Renger-Patzsch, Rétrospective
- Berenice Abbott

Forum

- Soto : environnement, progression suspendue
- 1937 : 18 décorations murales de l'exposition internationale
- Dali (1979-1980)

Grand Foyer

- Merce Cunningham, exposition documentaire

Centre de Création Industrielle

Grande Galerie (5ème Etage)

- Le temps des gares (1978-1979)
- Paris-Moscou (participation)

Forum

- 20.000 lieux sous les mers (1978-1979)

Galerie du CCI

- Architectures d'ingénieurs aux XIX^e et XX^e siècles (1978-79)
- Oscar Niemeyer, architecte
- Alternances urbaines
- Nouvelles leçons de choses
- Grand Prix National d'architecture
- Maisons de bois (1979-1980)

Salle de documentation du CCI

- Jeux et jouets (1978-1979)
- Almanach des PTT
- Les revêtements : sols et murs
- La mesure du temps

- Eclairage et habitat
- Herb Lubalin, graphiste
- Affiches de films soviétiques et françaises 1920-1930
- Travail sous conditions
- Design et stratégie de l'entreprise (1979-1980)

Autres lieux

- Eisenstein, constructeur d'espaces scéniques (1978-1979)
- Cronus XI. Le Taller d'Amsterdam
- Quatre dimensions pour l'architecture
- Architecture publique à l'étranger
- Itten et son enseignement.

Cinéma

- Hommage à Joris Ivens. Exposition et projection de l'œuvre complète.
- Rétrospective du Cinéma Danois. Exposition et projection de 78 films.
- Rétrospective du Cinéma Hongrois. Exposition et projection de 90 films.
- Rétrospective du Cinéma Russe et Soviétique (se poursuit en 1980) 182 films programmés.
- Festival International du Film d'Art.

BPI

- Deuxième Festival International du Film Ethnographique et Sociologique : « Cinéma du réel ». 95 films présentés.
- Semaine du Cinéma Australien Indépendant.

MNAM

- Présentation d'une sélection des XII^e Rencontres Internationales du cinéma d'Animation d'Annecy.

Théâtre

- « L'embarquement de Mugby ou le Voyageur de nulle part » d'après Charles Dickens par la Compagnie Pandora.
- « Disparitions » inspiré de la chasse au snark et autres textes de Lewis Carroll par le Théâtre de la Tempête.
- « Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720 » par le Théâtre de la Recherche de Marseille.
- « 4 litres 12 in concerto » par le Théâtre-Groupe 4 litres 12 de Nancy.
- « Les têtes de cuir » de Georg Kaiser par le Théâtre des Drapiers de Strasbourg.
- « La tragédie du Roi Christophe » d'Aimé Césaire, par le Théâtre Daniel Sorano de Dakar.
- « L'Homme coupé en morceaux » de Pierre Albert-Birot par la compagnie Jean-Loup Temporal, l'Atelier 75 (spectacle de marionnettes).

- « La dame au petit chien » d'après Anton Tchekov, mise en scène d'Arby Ovanessian en co-réalisation avec le Festival d'Automne.

Danse

- Compagnie Peter Gross
- Compagnie Maggy Marin
- Théâtre Magenia
- Théâtre National de l'Opéra
- Murray Louis Compagnie
- Ballets Miniatures de Leningrad dans le cadre de l'exposition Paris-Moscou
- Ballet Théâtre Français de Nancy
- Compagnie Ethery Pagava (initiation à la danse destinée aux enfants)
- Dans le cadre du Festival d'Automne :
Compagnie Merce Cunningham et
Compagnie Trisha Brown

Bibliothèque publique d'information

Espace iconographique

- La batellerie à Paris, 17^e-20^e siècles
- Einstein
- Vu en Chine
- Images de l'Amérique en crise

Salle d'Actualité

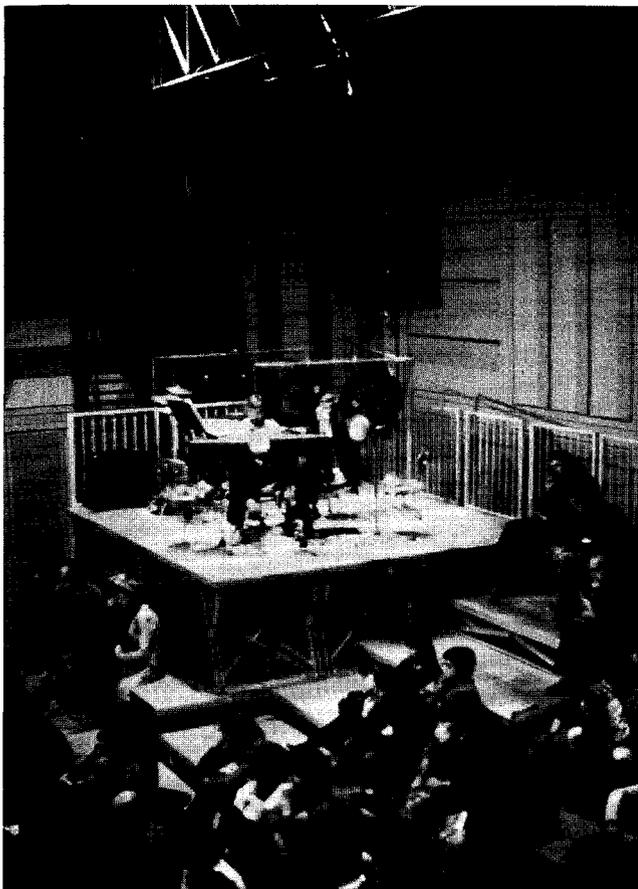
- Lectures feuilletées
- La presse pour enfants
- Le roman noir américain
- L'art du conte
- Louis Guilloux
- Le clavecin
- L'arbre de vie
- L'imagerie populaire en Lorraine
- Livre-objet, livre illustré

Autres lieux (5^{ème} étage ; forum)

- L'enfant, le livre et l'expression
- L'édition scientifique et technique en Israël
- L'édition scientifique et technique en Hongrie
- Paris-Moscou (participation)
- Illustration de la Biennale de Bratislava (enfant)
- L'enfant du quart monde

Bibliothèque des Enfants

- Images de petites filles
- L'enfant dans le Paris des révolutions
- L'été des enfants japonais
- L'enfant et l'animal dans la bande dessinée
- Livres d'enfants indiens



Musique IRCAM-EIC

Concerts Paris-Moscou

- Trente concerts de musique de chambre dans l'exposition même.
- Six concerts de musique symphonique ou pour grand ensemble (Grande Salle du Centre, Radio-France, Théâtre d'Orsay).

Atelier IRCAM à l'espace de projection de l'IRCAM

- atelier Hans Zender
- atelier Pierre Boulez (Explosante Fixe)
- 3 ateliers « improvisation bis » (l'enseignement de l'improvisation ; le chef d'orchestre improvisateur)

Cycle Berg au Théâtre d'Orsay

- Berg/Ives
- Berg/Stravinsky
- Berg/Bartok
- Berg/Janacek

2 concerts d'œuvres contemporaines d'Europe de l'Est au Théâtre d'Orsay.

2 concerts de théâtre musical à l'Opéra Comique
Mauricio Kagel

P. Maxwell Davies, Georges Aperghis et G. Ligeti ;

5 concerts au Théâtre de la Ville dont 3 consacrés à des œuvres de Pierre Boulez.

Concert Kagel au Théâtre de Gennevilliers ;

Concert Hommage à Gaetan Picon dans la grande salle du Centre Georges Pompidou ;

2 concerts d'œuvres créées aux Rencontres Internationales de Metz à l'espace de projection de l'IRCAM et au Théâtre de la Ville.

1 concert consacré aux œuvres électroacoustiques primées au concours international de Bourges 1977-78, à l'espace de projection ;

1 concert du Groupe de Musique Expérimentale, l'Itinéraire : nouveaux espaces sonores, à l'espace de projection.

Printemps Musical de Paris

2 spectacles « Le voyage immobile »

Festival du Marais

4 concerts de Jazz

Festival d'Automne

Concert Luc Ferrari

BPI

Conversations-Rencontres sur des thèmes musicaux :

Défense du chant grégorien
Chanson industrielle-chanson populaire
Musique française d'aujourd'hui
Clavecin et musique contemporaine
Situation du jazz en France

Liste des œuvres acquises par le Musée national d'art moderne en 1979

1 Dons

Ivan Albright

Buste de Josephine Medill Petterson Albright, 1954 (bronze).
Don de M. et Mrs Jan der Marck through The American Federation of Arts. Ce don ne prendra effet qu'au 1^{er} janvier 1981.

Camille Bryen

Précambryen, 1956 (Huile sur toile)
Don de Mme Louissette Bryen, Paris.

César

Compression avec télévision
Don du Baron Elie de Rothschild, Paris.

Hora Damian

2 gouaches de la série : *San Francisco Project, 1978*
(l'une offerte par The Scaler Foundation, l'autre par l'artiste).

Fred Deux

Filtre des limbes, 1978 (39 dessins)
Don The Scaler Foundation.

Yolande Fièvre

Festival pour oublier, 1961
Don du Baron Elie de Rothschild, Paris.

Joseph Floch

Etude pour Vue de New York, 1946
Etude pour Intérieur, 1948
Etude pour Dans l'escalier
Trois dessins,
Don de Mme Joseph Floch, New York.

Lucio Fontana

4 tableaux
50 B1, 1950
51/52 B9, 1951-1952
57/64, 1957
59 T104, 1959
Une sculpture, *Concetto spatiale, 1947*
et 36 dessins
Donation de Mme Teresita Fontana.

Annie Fourtina

Peinture
Don de Mme Fourtina.

Emile Gilioli

Trente cinq dessins
Don de Mme Emile Gilioli, Paris.

Alain Jacquet

Image de la confrérie de Saint Maurice, 1962
H.s.t.
Don de Mme Breteau.

Rune Jansson

Paysage clairsemé, 1961 (Huile sur toile)
Don de l'artiste.

Zoltan Kemeny

Dix huit dossiers de dessins (83 dessins)
Une peinture *Dame au fauteuil, 1946*
Huit collages, 1947-1953
Deux sculptures, 1950
Don de Mme Madeleine Kemeny, Zurich.

Lambert-Rucki

La visite, 1919 (Huile sur toile)
Don de Mme Mara Lambert Rucki, Paris.

Casimir Malevitch

La croix noire V. 1915 (Huile sur toile)
Don de la Scaler Foundation à la Beaubourg Foundation.

Matta

Les puissances du désordre, 1964-1965
Don Alexandre Iolas.

Millares

Cuadro 120, 1960 (Huile sur toile)
Don du Baron Elie de Rothschild, Paris.

Joan Miro

Quatre vingt dessins, 1960-1978
Don de l'artiste, Majorque.

Richard Mortensen

Dessin, 1948
Don de Mme Degrand.

Barnett Newman

Etching I, 1969
Don de The American Federation of Arts).

Fausto Pirandello

Interno di mattina, 1931
H.s.t.
Don de M. Pier Luigi Pirandello.

Jackson Pollock

The moon woman cuts the circle, 1943
(Huile sur toile)
Don de M. Frank Lloyd, Paris.

Carl-Frederic Reutersward

L'Art pur l'or, 1974-76 (Huile sur toile)
Don de M. Jean-Pierre Cottier, Lausanne.

Jean-Paul Riopelle
Triptyque Michikanabikong, 1975
Don de M. Aimé Maeght.

Mario Sironi
Paysage, vers 1928 (Huile sur toile)
Paysage urbain (dessin)
Etude d'homme (dessin)
Don de Mme Aglae Sironi, Rome.

Staezewski
Portfolio
Don de l'artiste.

Wols
L'aile de papillon, 1948
Don (avec réserve d'un usufruit) de M. René de Montaigu.

2 Dations

Survage
20 aquarelles, « Rythmes colorés »

Picasso
Dessin : « Survage dessinant un rythme coloré »

3 Achats

Magdalena Abakanowicz
Abakan grand noir, 1967-68/73

Vittorio Aconci
The american gift, 1976

Anselmo
Dessin, 1966

Arikha
Le balcon de la loggia, 1975

Arman
Chopin's Waterloo, 1962

Geneviève Asse
Triptyque peinture, 1970

Jean Atlan
Les miroirs de l'Asie, 1954

André Breton, Joan Miro, Tanguy, Eluard
Vingt « *Cadavres exquis* », 1927-31
Cinq « *Collages collectifs* », 1940

Camille Bryen
24 dessins

Alexander Calder
Mobile, 1940-41
Deux dessins, 1933

Merce Cunningham
Portfolio, 1974

André Derain
Composition 12

Jean Dupuy
10 dessins, 1978

Pavel Filonov
Dessin, 1913-14

Pierre Fix Masseur
Maquette de l'affiche exactitude, 1932

Antoine-Pierre Gallien
Autoportrait, 1921
Peinture, 1921

Giacometti
Portrait de Jean Genêt, 1955

Hans Hartung
T1975 E20, 1975

Jean Hugo
L'apéritif, 1922

Kirchner
La toilette, 1912-1913

Klein Yves
Deux chèques

Pierre Klossovski
Descente au sous-sol, 1978

Pavel Kondratev
Dessin

Alexandra Korsakova-Tatline
3 dessins

Claude Lalanne
Caroline, 1969

François-Xavier Lalanne
Troupeau de moutons, 1966

Elie Lascaux
Le toboggan, 1928

Fernand Léger
2 dessins

Alberto Magnelli
Tempête ordonnée, 1967

René Magritte
Le double secret, 1928
Le ciel meurtrier, 1927

Louis Marcoussis
Les trois poètes, 1929

Henri Matisse
Le rêve, 1935

François Morellet
*Seule droite traversant deux carrés
dans deux plans différents 1978*

Claes Oldenburg
*Soft version of a maquette for a monument donated to
the city of Chicago by Pablo Picasso, 1969*

Alicia Penalba
Hommage à Cesar Vallejo, 1955

Penone
Le souffle, 1979

Francis Picabia
L'arbre rouge, 1912

Sigmar Polke
Cameleonardo, 1979

Ulrich Rückriem
Dolomit, 1976

Sarkis
Kriegsschatz-Kriegsschade, 1979

Nicolas Schöffer
Chronos 8, 1967

Michael Snow
Midnight blue, 1973-1974

Jesus-Rafael Soto
Carré virtuel bleu, 1978-1979

Pierre Soulages
Peinture 29 juin, 1979

Nicolas de Staël
La vie dure, 1946

Stazewski
Peinture, 1974

Claude Viallat
Toile, 1979

Jacques Villon
4 dessins

Photographies et vidéos

1 Achats

Diane Arbus
Yves Guillot
Lou Lanzano
Elisabeth Lennard
Man Ray
Jacques Minassian
Richard Misrach
Pierre Molinier
Arthur Ollman
Nam June Paik
August San der
Umbo

2 Dons

Andrej Abranov, *Don de l'artiste*
Igor Makarevich, *Don de l'artiste*
Ivan Tchvikov, *Don de l'artiste*

Expositions itinérantes

MNAM

Estampes

Alechinsky à l'imprimerie
Sonia Delaunay
Hans Hartung
Lithographies de Max Ernst
Joan Miro
Matisse - Jazz (avec une partie didactique)

Originaux

Charles Lapicque (huiles et acryliques sur toile)
Drôle de solitude (dessins)
Images détournées/Images détournées (huiles et acryliques sur toile)
Hélion (dessins)

Photographies

Edouard Boubat, essai rétrospectif
Lucien Clergue, le langage des sables
3 jeunes photographes : Bruno, Kalvar, Plossu
Les Krims/Duane Michals
André Kertész
Brancusi photographe (tirages originaux) : circuit aux U.S.A.

Expositions didactiques

Joan Miro
L'œil en action

A part

Collectif génération
Marcel Duchamp, la boîte en valise
Sculptures funéraires de Koffi Mouroufié (reportage photographique)

CCI

Architecture

Cafés, bistros et compagnie
Alternance urbaines
Architectures en Allemagne 1900-1933
Environnement et Petite enfance
Architectures d'ingénieurs XIX-XX^e siècles
Jean-Baptiste Godin ou les équivalents de la richesse
Qui décide de la Ville ?
Maisons de bois
Nouvelles leçons de choses

Design Industriel

La mesure du temps
Design et stratégie de l'entreprise
Avec des jouets par milliers
Conception assistée par ordinateur

Communication visuelle

Culture et révolution : l'affiche urbaine contemporaine
L'imagerie politique
Tatouages
Bande dessinée et vie quotidienne
La marque

BPI

Photographies

Autour de la viole de gambe
Image de l'Amérique en crise
Six photographes en quête de banlieue
Vu en Chine
La ville et l'enfant
La république en fête : histoire des 14 juillet 1880-1980
Les Alinari, photographes à Florence 1852-1920
La batellerie à Paris XVII-XX^e siècles

Expositions Thématiques

Le clavecin
Einstein
Il était une fois... l'art du conte
Nathalie Sarraute
Le roman noir, domaine américain
Les enfants réfugiés

Expositions destinées aux enfants

L'été des enfants japonais
L'enfant et l'animal dans la bande dessinée
Ville en images
L'enfant, le livre et l'expression
Un certain regard sur la presse enfantine et le monde d'aujourd'hui

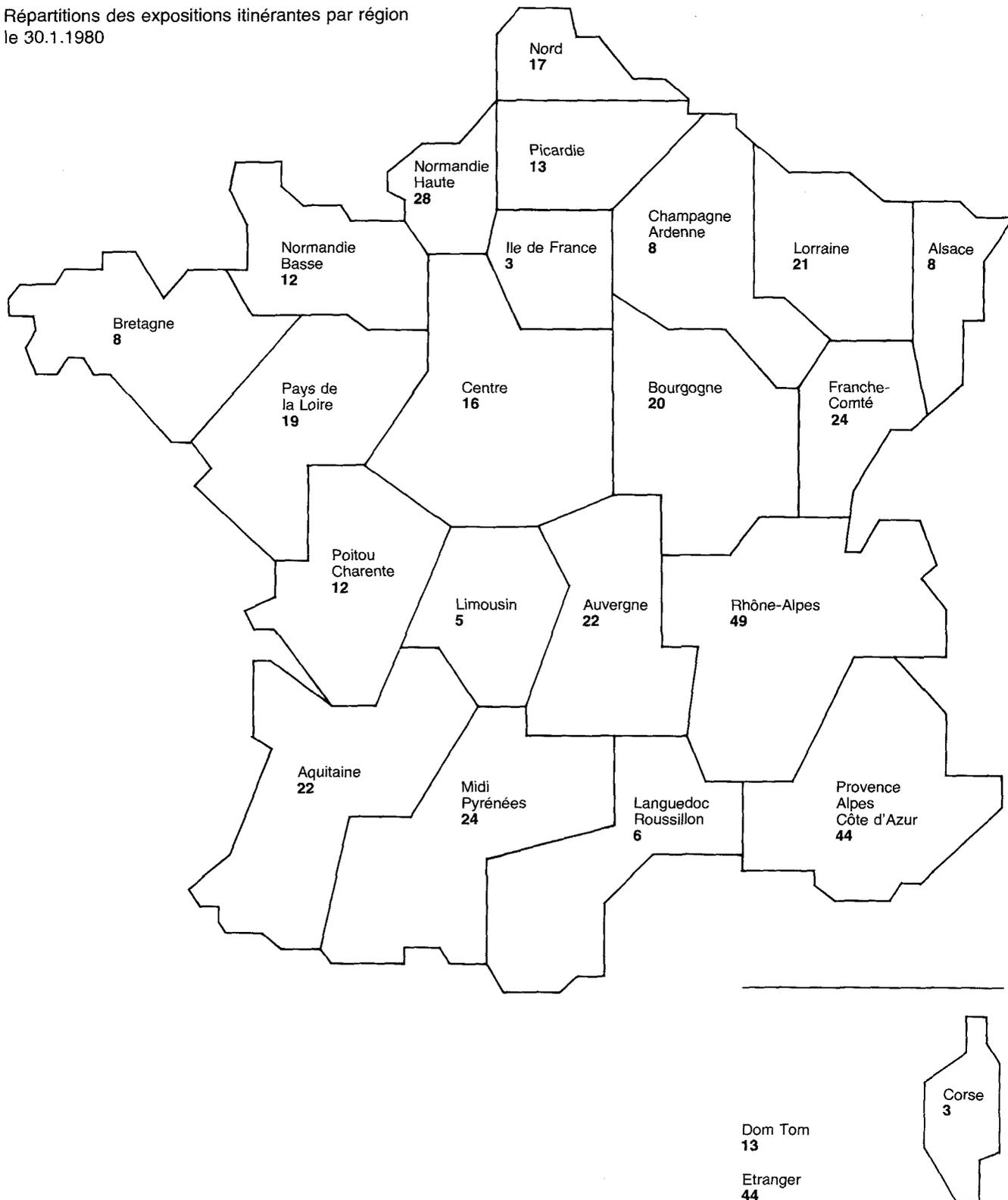
Ateliers des enfants

Vive la couleur : de la nature à la peinture
Du point à la ligne : initiation au graphisme
Les mains regardent : initiation à la tactilité
Les tanaké

Expositions audiovisuelles

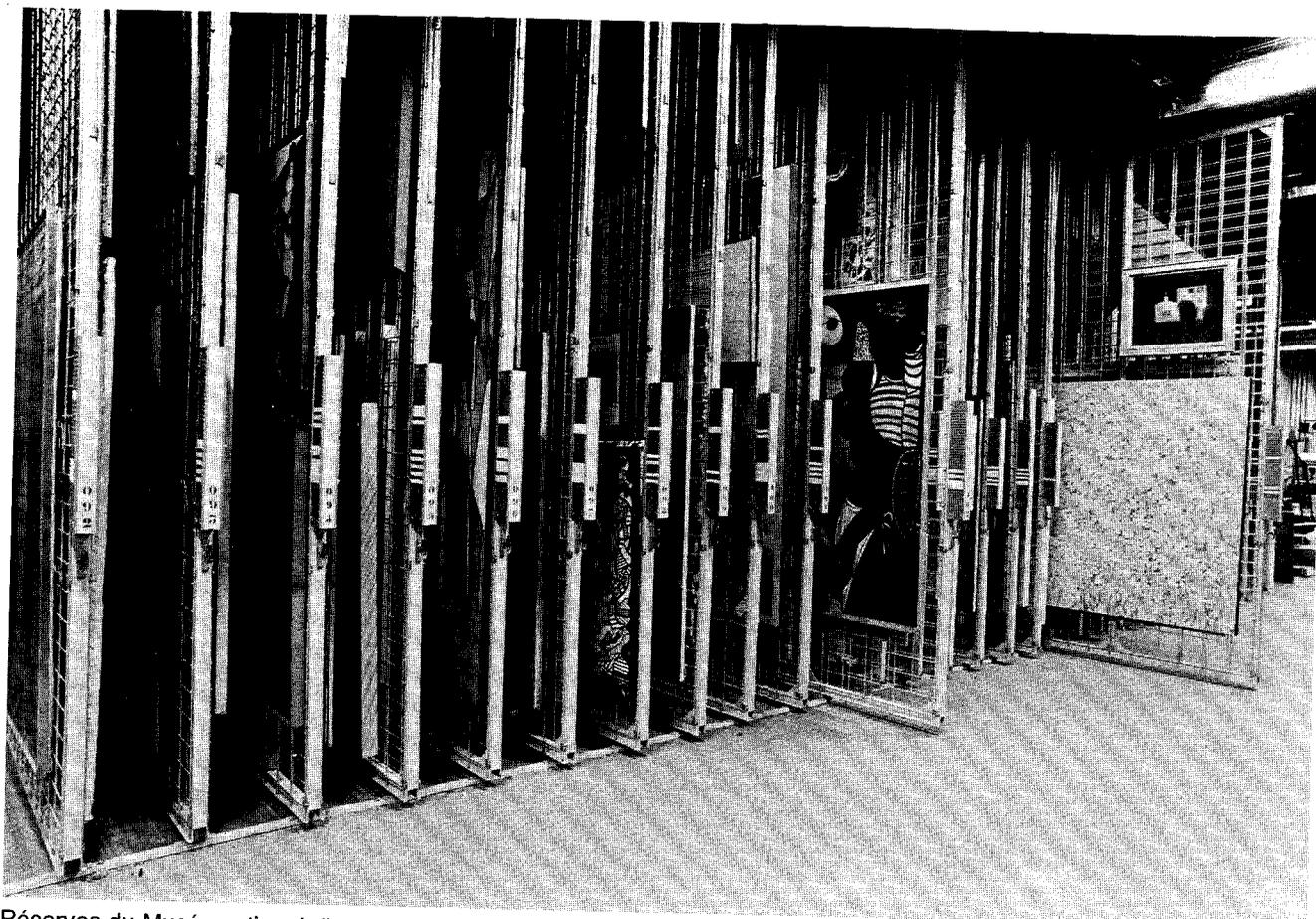
Photo contacts
Les chemins de l'image

Répartitions des expositions itinérantes par région
le 30.1.1980



Répartition des manifestations itinérantes par organisme d'accueil
Janvier 79 à décembre 79

Catégorie d'établissement	origines des expositions							Total
	MNAM	CCI	BPI	ARTA	ADE	RE	IRCAM	
Musée	30	10	2		13			55
Ecole des Beaux-Arts	7	6						13
Bibliothèque	6	1	73		1			81
Maison des jeunes, pour tous, FJT	14	56	5					75
Maison de la culture								
Centre d'animation culturelle	12	17	7		5			41
Etablissement d'enseignement	4	10	2					16
Comité d'entreprise	4	13	11					28
Centre culturel communal.								
Office culturel	43	42	22	1	5			113
Etablissement culturel privé	4	9	8	2				23
Divers	28	39	22		4		3	96
Totaux	152	203	152	3	28		3	541



Réserves du Musée national d'art moderne

Liste des œuvres prêtées par le Musée national d'art moderne en 1979

Alsace

Strasbourg	Musée d'Art Moderne	Abstraction, Héliou Au cycliste, Héliou A rebours, Héliou
------------	---------------------	---

Bourgogne

Ancy-le-Franc	Château	Danseur du Far-West, Estève Composition n° 258, Estève Femme au canard, Estève
Dijon	Musée des Beaux-Arts	Figure armée, Lapicque Croiseur vers les débuts du siècle, Lapicque Le Golgotha, Lapicque

Bretagne

Rennes	Maison de la Culture	New York n° 10, Monory
	Musée des Beaux-Arts	Les trois musiciens, Hayden Nature morte rouge, Hayden Parisienne à l'éventail, Hayden

Centre

Chartres	Musée	La montagne, Richier Sculpture en métal, Djamonja Compression, César Mobile sur deux plans, Calder Madame Récamier de David, Magritte Cumul 1, Bourgeois Abécédaire, Etienne Martin Caroline, Lalanne Le petit théâtre, Arp Sculpture non figurative, Schoffer Torse de femme, Mastroianni
----------	-------	--

Franche-Comté

Arc-et-Senans	Fondation Claude Nicolas Ledoux	La Forteresse, Zoum Walter
Besançon	Centre Culturel P. Bayle Musée de Besançon	Spatial A, M. Cahn La chute d'Icare, Chagall
Montbéliard	Musée du Château	Deux bateaux, Marquet mis en dépôt
Sochaux	Maison des Arts et Loisirs	Composition abstraite rouge et jaune, Poliakoff Composition abstraite bleue et jaune, Poliakoff Océanie, la mer, Matisse Polynésie, le ciel, Matisse

Ile-de-France

Paris	Bibliothèque Nationale	Portrait de Jean Cocteau, Laurencin Portrait de Serge Diaghilev, Larionov Répétitions des ballets russes, Larionov Portrait de Mme Pavlova, Saurine Décors pour l'après-midi d'un faune, Bakst Maquette du décor du « Dieu bleu », Bakst Darius Milhaud, Marcoussis Henri Sauguet, Marcoussis
	Hôtel de Ville de Paris	Homo sapiens, Zadkine Le sculpteur, Zadkine
	Musée des Arts Décoratifs	Autoportrait nu, Arikha Alba, Arikha Jean Hélion évadé, en route de Poméranie vers Paris, Arroyo Portrait de Tristan Bernard, F. Bernard Portrait de Paul Valéry, Bussy Portrait d'André Gide de face, Bussy Portrait de Reverdy, Cassandre Portrait de jeune fille, Désiré Portrait de Nico Mazaraki, Dufy Autoportrait à la femme blonde, Favory Caroline, Giacometti Femme sur un canapé, Gruber Portrait de la mère de Suzanne Valadon, Heuze Portrait de Jean Cassou, Hossiasson Mon ami Pré et la chasse au tigre, Kars Portrait-relief « Arman », Klein (bronze) Portrait de l'artiste, La Fresnaye Portrait de la baronne Gourgaud, au manteau rose, Laurencin Sommeil, Rohner Portrait de la mère de l'artiste, Schurr Portrait de l'artiste Paulette Pax, Van Dongen Portrait du chanoine Mugnier, Wirtz-Daviau
	Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris	Les trois bateaux, Montanier Grand mobile, Calder Portrait de Dora Maar, Picasso Arco dable monumental, Berman Nature morte, poires et pommes, Prinner Peinture, Miro Vue de Honfleur, R. Dufy L'acrobate, Raoul Michau Nature morte au bocal de poissons rouges, Marcoussis Tête d'homme au chapeau, Picasso Le prince de la nuit, H. Michaux La toilette de Cathy, Balthus Peinture 19 juin 63, Soulages
	Musée Jacquemart André	Scène russe, Chagall Portrait de la baronne d'Oettingen, Survage Portrait du sculpteur Miestchaninoff, Soutine Académie d'homme, Léger Portrait du poète G. Apollinaire, R. Delaunay

		La tour, R. Delaunay Saint-Séverin, R. Delaunay Nu devant un rideau vert, Derain Marin à la guitare, Lipchitz Les deux dormeuses, Pascin Portrait de l'artiste, Foujita Figure debout, Archipenko Portrait de Modigliani, Derain Masque mortuaire de Modigliani, Lipchitz
	Musée Postal	L'hiver, Chapelain-Midy

Yvelines

St-Germain-en-Laye	Centre Saint-Germain	Portrait relief « Arman », Klein
--------------------	----------------------	----------------------------------

Essonne

Evry	Agora	Illustration pour les fleurs du mal, Matisse
------	-------	--

Languedoc-Roussillon

Sète	Musée Paul Valéry	Les deux bouquets, Beaudin New York Central Park, Gromaire mise à disposition un an renouvelable
------	-------------------	--

Nord

Douai	Musée de la Chartreuse	Nature morte et danseuses, Nolde
Lille	Musée des Beaux-Arts	Trois nus dans un paysage, Pechstein
Villeneuve d'Ascq	Espace Rose des Vents	Mme Récamier, Magritte Le déjeuner sur l'herbe, Jacquet Lecteur de poésie dans la neige, Fanti

Haute-Normandie

Le Havre	Musée	Graziella, Tamara de Lempicka mis en dépôt 3 ans
	Musée des Beaux-Arts	La réception de l'amirauté, Dufy La partie de bridge au casino, Dufy Vue de Meounes, Friesz Nature morte au verre de vin, Friesz Paysage à la Ciotat, Friesz Portrait de Mme Othon Friesz, Friesz Les trois musiciens, Hayden Parisienne à l'éventail, Hayden

Saint-Etienne	Musée d'art et d'industrie	Hôpital War blocs, Kertesz Colette, Kertesz Le pont des arts, Kertesz Distorsion 40, Kertesz Dubonnet, Kertesz Le contrat de Penthésilée, Ubac Le château, Ubac Vitrines, Florence Henri Nu, Florence Henri Portrait composition, Florence Henri Autoportrait, Florence Henri Portrait de Fernand Léger, Florence Henri Abstraction, Hélion Au cycliste, Hélion A rebours, Hélion Gala, Stampfli Composition, Moholy-Nagy
---------------	----------------------------	---

Présentation juridique du Centre

Les structures et les missions du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou sont définies par la loi du 3 janvier 1975 et le décret du 27 janvier 1976 (voir textes).

Ces textes ont créé un établissement public national à caractère culturel mis en place en septembre 1976 et ouvert au public le 2 février 1977.

Cet établissement a deux missions essentielles : favoriser la création et la diffuser.

Le Centre constitue une nouvelle catégorie d'établissement public.

Au point de vue de son organisation, le nouvel établissement public combine des principes d'autorité et de participation.

Le Président du Centre a, en effet, autorité sur les espaces et les services communs, il anime également l'ensemble culturel tout entier.

Mais en même temps, une coopération s'instaure au sein du Conseil de direction que préside le Président du Centre et qui réunit les directeurs de départements et des organismes associés.

Le Conseil d'orientation, consultatif, donne son avis sur le projet de budget et sur les lignes générales de l'action culturelle du Centre.

Le conseil de Direction

Président :

M. Jean Millier, Président du Centre
puis M. Jean-Claude Groshens à partir du 1^{er} mars 1980

Membres du Conseil :

M. Pierre Boulez, Directeur de l'IRCAM
M. René Fillet, Directeur de la BPI
M. Pontus Hulten, Directeur du MNAM
M. Jacques Mullender, Directeur du CCI

Assistent aux séances à titre consultatif :

M. Michel Delaborde, Commissaire du Gouvernement
M. Pierre Breton, Contrôleur Financier

Sont invités :

M. Marcel Godefroy, Directeur du Cabinet
M. Bernard Ajac, Chef du Cabinet
M. Serge Louveau, Directeur Administratif et Financier.
M. Joanny Tamin, Agent Comptable
M. Yves Galmot, Responsable Administratif de l'IRCAM
M. René Guillot, Administrateur du Musée

Le Conseil d'Orientation

Président :

M. Jean de Bagnaux, Sénateur

Représentants de l'Assemblée Nationale :

M. Jean-Paul Fuchs, Député
M. Joël Le Tac, Député
M. Michel Pericard, Député

Représentants du Sénat :

M. Jean de Bagnaux, Sénateur
M. Jacques Carat, Sénateur
M. Jean-Pierre Fourcade, Sénateur

Représentant du Conseil de Paris :

M. Jacques Chirac, Maire de Paris

Représentants du Conseil régional de l'Ile-de-France

Mme Monique Garnier-Lançon, Vice-Présidente de la Commission des affaires culturelles du Conseil de Paris.

Représentants du Ministre de la culture et de la communication :

M. Guy Brajot, Directeur de l'Administration Générale
M. H. Landais, Directeur des Musées de France
M.J. Charpentier, Directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse

M. Jean-Claude Groshens, Directeur du livre
M. Menou, Directeur Régional des Affaires Culturelles pour l'Île-de-France

Représentant du Ministre de l'Éducation :

M. Jean-Claude Luc, Chef de la mission d'action culturelle en milieu scolaire.

Représentant du Ministre des Universités :

M. Georges Le Rider, Administrateur général de la Bibliothèque Nationale

Représentants du Ministre de l'Industrie et de la Recherche :

M. Roland Morin, Délégué général adjoint à la recherche scientifique et technique.

M. Claude Pierre, Délégué à l'innovation et à la technologie

Personnalités désignées par le Ministre de la Culture et de la Communication :

Mme Hélène Ahrweiller, Présidente de l'Université de Paris I

M. Maurice Aicardi, Président de la Commission interministérielle pour la conservation du patrimoine artistique national

M. Henri Domerg, Inspecteur général de l'instruction publique et de l'enseignement technique

M. Alex Grall, Président-Directeur général des Editions A. Fayard

M. Jean-François Jaeger, Directeur de la Galerie

Jeanne Bucher

M. Jean Prouvé, Constructeur, Président du Cercle d'études architecturales

Mme Yvonne Baby, Journaliste

M. Jean Riboud, Président-Directeur général de la société Schlumberger

Représentants du personnel du Centre :

Mme Françoise Salaün

Mme Mauricette Henny

Mme Geneviève Rabaut

Assistent aux séances avec voix consultative :

M. Jean Millier, Président du Centre

M. Michel Delaborde, Commissaire du Gouvernement

M. Pierre Breton, Contrôleur Financier

M. Joanny Tamin, Agent Comptable du Centre

Sont invités :

M. Pierre Boulez, Directeur de l'IRCAM

M. Pontus Hulten, Directeur du MNAM

M. Jacques Mullender, Directeur du CCI

M. René Fillet, Directeur de la BPI

M. Marcel Godefroy, Directeur du Cabinet

M. Bernard Ajac, Chef du Cabinet

M. Serge Louveau, Directeur Administratif et Financier

M. Yves Galmot, Responsable administratif de l'IRCAM

M. René Guillot, Administrateur du Musée

Organigramme général

A la suite de la nomination de M. Jean-Claude Groshens à la présidence du Centre Georges Pompidou le 1^{er} mars 1980 en remplacement de M. Jean Millier, une réorganisation des services communs de gestion est intervenue.

Ceux-ci sont désormais regroupés en trois directions :

- La direction de l'administration et la coordination.
- La direction des affaires financières.
- La direction du bâtiment et de la sécurité.

Le personnel du Centre en 1979

Présidence	5
Activités culturelles communes	20 ¹
Agence Comptable	35
Service Financier	26
Service Intérieur	41
Service du Personnel	16
Relations extérieures	56
Audiovisuel	52
Informatique	23
Edition	9
Diffusion	10
Coordination et Gestion des Espaces Communs dont 38 agents d'accueil et de surveillance	64
Bâtiment et sécurité	153
Musée d'art moderne	190 ²
Centre de Création Industrielle	85
<hr/>	
Total des effectifs du Centre	785
BPI	269
IRCAM	53
<hr/>	
Total général	1107

1. Dont 9 Ateliers des Enfants

2. Dont 80 agents d'accueil et de surveillance

Budget primitif 1979
(en millions de francs)

Charges		Produits	
Dépenses du personnel (1)	67,30	Subvention Etat	
Dépenses de Bâtiment et de Sécurité	34,50	— Chap 36-90	142,65
Provision pour Amortissement	1,5	— Chap 66-90	5
Total A	103,30		
Présidence - Cabinet	1,5	Recettes	
Service Financier et Agence Comptable	0,6	Droits d'entrées	6,6
Service Intérieur	5,5	Autres produits	1,5
Service du Personnel	2,1	Produits d'Edition	4
Coordination des Manifestations et gestion des Espaces communs	3,2	Prestations informatique	2,6
Relations Extérieures	3,5	Prestations audiovisuel	2,7
Atelier des Enfants	2,2	Produits accessoires	1,25
ARTA	0,3		18,65
	17,4	Total des produits	166,30
Edition	4	Pour Mémoire (Crédit affectés)	
Informatique	2,1	Recherche	0,76
Audiovisuel	5	Acquisition d'œuvres d'art	8,1
Diffusion	0,4		
	11,5		
Total B	30,4		
MNAM fonctionnement	5,5		
MNAM manifestations	7,4		
	12,9		
CCI fonctionnement	3,9		
CCI manifestations	3,7		
IRCAM (Subvention globale)	13,75		
BPI Participation pour les activités culturelles communes	0,5		
Total C	34,75		
Ajustement pour Facturation Interne	— 7,15		
Total charges de fonctionnement - 1 ^{ère} section	161,30		
A + B + C — D			
Charges, 2 ^e section AP = CP	5		
Total général des charges	166,30		

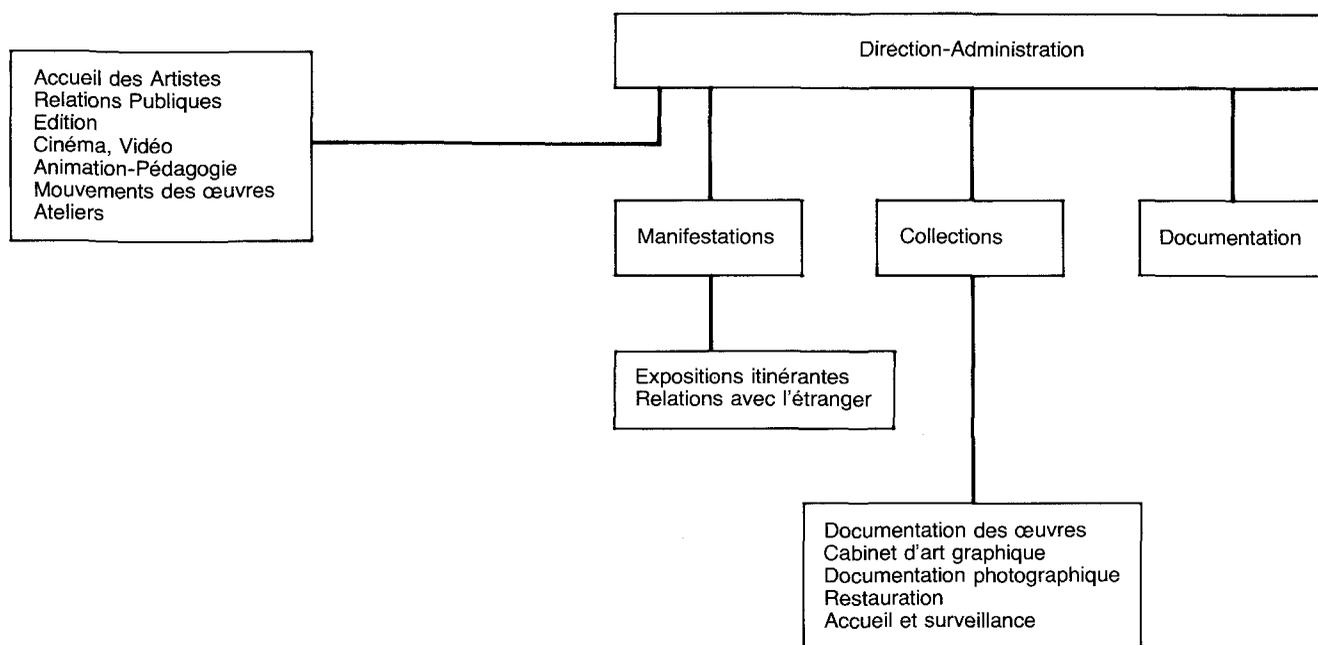
1. Comprend l'ensemble du personnel du Centre
(Hors IRCAM et BPI)

Le Musée national d'art moderne

Le Musée est l'un des deux départements du Centre Georges Pompidou.

Il est dirigé par M. Pontus Hulten.

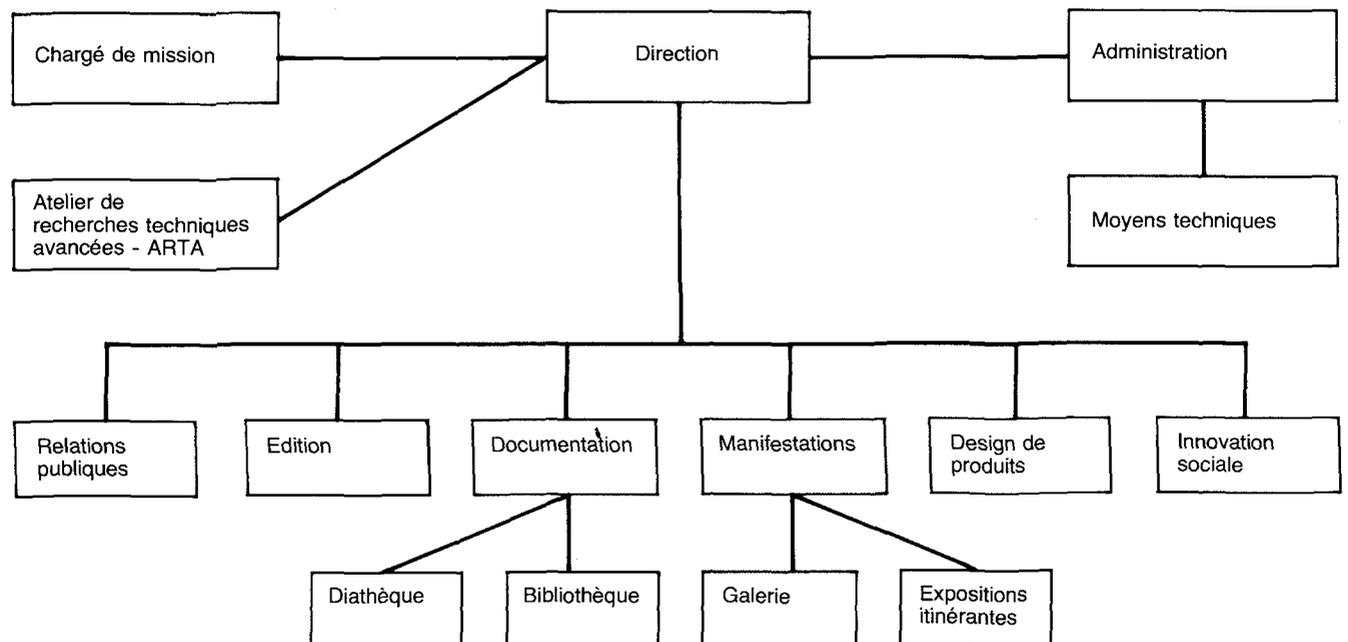
L'organigramme du Musée est le suivant :



Le Centre de Création Industrielle est l'un des deux départements du Centre Georges Pompidou.

Il est dirigé par M. Jacques Mullender. Le Centre de Création Industrielle a pour mission de rendre compte des relations entre les individus, les espaces, les objets et les signes. A ce titre, ses attributions s'exercent particulièrement sur l'architecture, l'urbanisme, le design industriel, les communications visuelles et les fonctions collectives (équipements et espaces publics).

La structure administrative du CCI est le reflet de ses missions. L'organigramme du CCI est le suivant au 31 décembre 1979 :



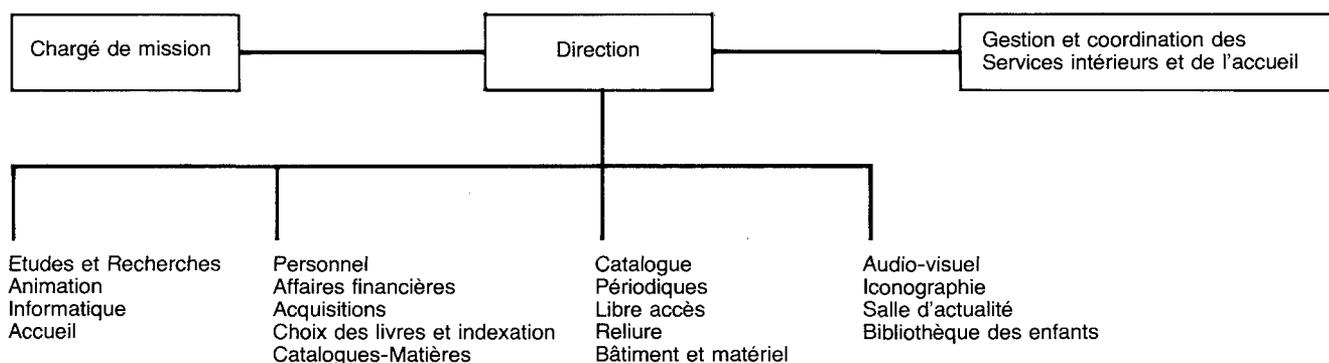
La BPI a été érigée en établissement public autonome par un décret en date du 26 janvier 1976.

Aux termes de ce décret, la Bibliothèque a pour mission « d'offrir à tous et, dans toute la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections françaises et étrangères, de documents d'information générale et d'actualité ».

La Bibliothèque est liée au Centre Georges Pompidou par une convention d'association conclue le 20 décembre 1976. Elle est administrée par un conseil de seize membres, placé sous la Présidence de M. Jean Millier, Président du Centre Georges Pompidou.

Le Directeur de la Bibliothèque est M. René Fillet.

L'organigramme de la Bibliothèque est le suivant :



Moyens financiers de la BPI en 1979

La BPI étant un établissement autonome, son budget est indépendant de celui du Centre.

Le tableau qui suit donne le budget de la BPI pour 1979.

Il faut noter :

- 1 Que les charges salariales, à l'exception des vacataires, sont supportées directement par le budget du ministère de la Culture et de la Communication.
- 2 Que les charges d'entretien du bâtiment sont intégrées en totalité dans le budget du Centre.

Dépenses en millions de francs

Première section (Fonctionnement)	
Frais de personnel	1,793
Impôts et Taxes	0,083
Travaux, fournitures	6,493
Transports et déplacements	0,209
Renouvellement des collections	0,665
Frais divers de gestion et frais financiers	0,126
Amortissements et provisions	0,103
Autres dépenses budgétaires	0,110
Virement à la 2ème section	0,050
Deuxième section (Investissement)	
Opération en capital	3,050
Augmentation du fonds de roulement	0,103
Dépenses internes à déduire	0,153
Total net des dépenses	12,629

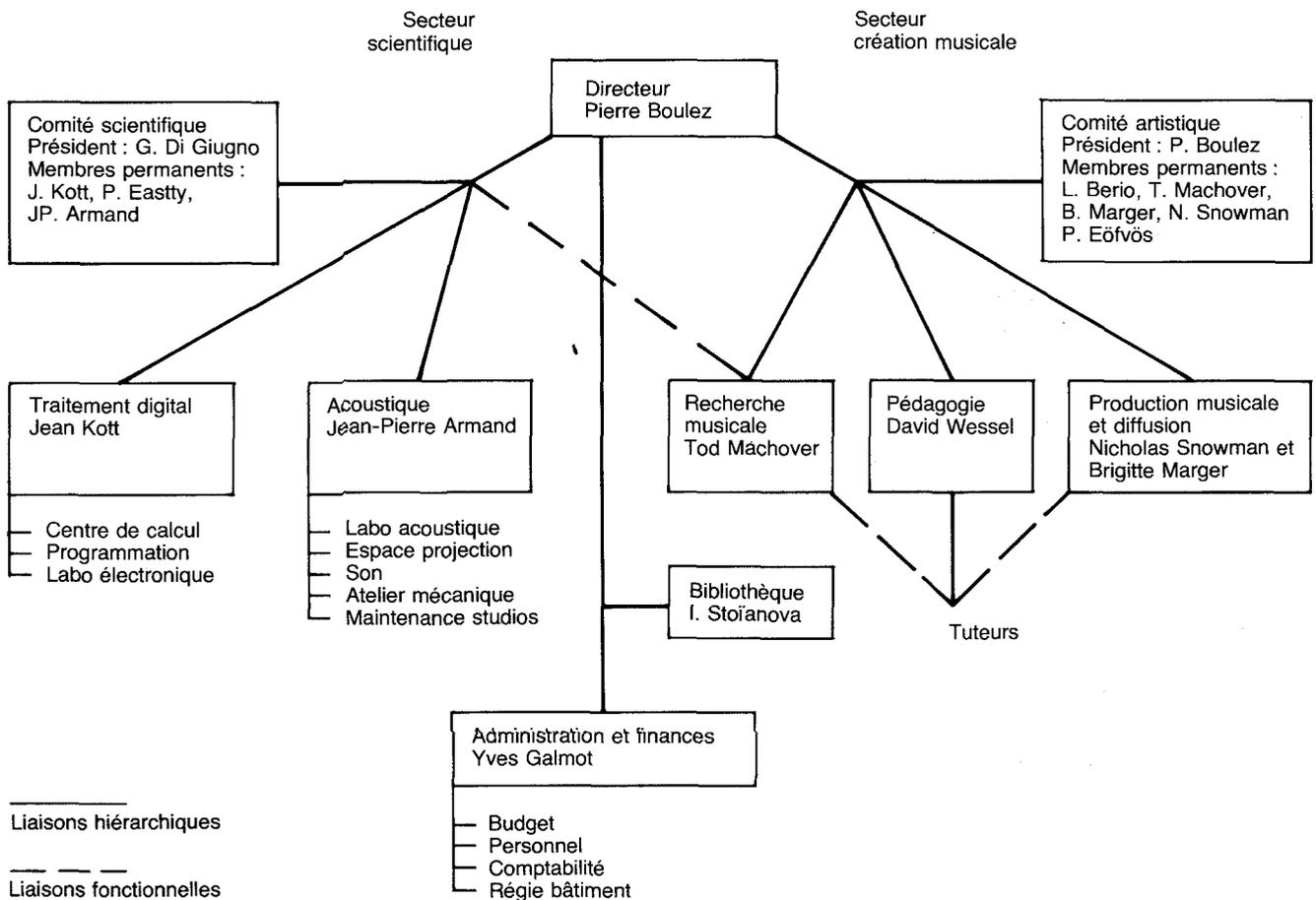
Recettes en millions de francs

Première section	
Subvention de l'Etat	8,322
Subventions diverses	0,500
Ressources affectées	0,664
Autres recettes budgétaires	0,143
Deuxième section	
Opération en capital	3,103
Excédent de l'exercice	0,050
Recettes internes à déduire	0,153
Total net des recettes	12,629

L'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique est une association à but non lucratif dirigée par Pierre Boulez. Il est lié au Centre Georges Pompidou par une convention en date du 30 décembre 1976. Les liens qui unissent l'IRCAM au Centre Georges Pompidou entrent dans le cadre des missions dévolues au Centre par le législateur : assurer le fonctionnement et l'animation d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine de la recherche acoustique et musicale.

- L'organisation interne de l'IRCAM est la suivante :
- Comité scientifique : responsable Peppino di Giugno.
 - Comité artistique : responsable Pierre Boulez.
 - Laboratoire Traitement digital : responsable Jean Kott
 - Laboratoire acoustique : responsable Jean-Pierre Armand.
 - Recherche musicale : responsable Tod Machover.
 - Pédagogie : responsable David Wessel.
 - Production et diffusion : responsables Nicholas Snowman et Brigitte Marger.
 - Administration : responsable Yves Galmot.

Organigramme de l'IRCAM



Moyens financiers de l'IRCAM en 1979
(en millions de francs)

Dépenses

Traitements, salaires, indemnités	7,999
Impôts et taxes	0,704
Travaux, fournitures et services extérieurs	4,273
Transports et déplacements	0,521
Frais divers de gestion	0,149
Amortissements et provisions de l'exercice	0,500
Autres dépenses budgétaires	0,679
Total dépenses	14,825

Recettes

Subventions	
Centre Georges Pompidou	13,750
Cotisations	0,300
Autres produits	0,500
Prestations pour services rendus	0,200
Produits accessoires	
Droits d'entrée manifestations	0,050
Vente de produits, Edition	0,025
Total recettes	14,825

Les charges entretien du bâtiment étant intégrées dans le budget du Centre, elles n'apparaissent pas dans ce tableau.

Le Service coordination des manifestations et gestion des espaces communs

Le Service intervient à la fois en matière de programmation des manifestations du Centre et dans le domaine de la gestion des espaces communs et des manifestations qui y sont organisées.

En ce qui concerne l'ensemble de la programmation des manifestations du Centre, le Service est chargé de préparer, en liaison avec les départements, les organismes associés et les conseillers de programme, les dossiers relatifs aux projets de manifestations destinés au Comité et au Conseil de direction du Centre.

Après avoir reçu l'agrément du Conseil de direction, la programmation est diffusée :

- à long terme, dans des « documents planning »,
- à l'échelle de l'année, dans des fiches de manifestations,
- à l'échelle du mois, dans un calendrier constitué par des tableaux quotidiens précisant le déroulement chronologique des manifestations, ainsi que la présence dans les différents espaces, des expositions temporaires et des activités permanentes. Des carnets « memento » rappelant les événements importants sont édités tous les deux mois.

La gestion des espaces communs et de leurs manifestations est assurée par trois équipes :

- Une équipe gestionnaire qui gère le budget de fonctionnement du Service et celui des manifestations. Elle apporte son concours dans les domaines administratif et financier à la programmation effectuée à l'initiative des conseillers de programme et de producteurs extérieurs.
- Une équipe technique, placée sous l'autorité d'un régisseur général qui assure toutes les opérations d'exploitation des manifestations programmées dans la grande et petite salle, ainsi que les interventions nécessaires à la réalisation des expositions présentées dans le grand et le petit foyer, la salle d'animation et le promenoir de la Mezzanine.

Lorsque le forum est utilisé pour des activités autres que les expositions, l'équipe technique assure la régie globale des opérations. Pour les expositions, un régisseur d'espaces prend en charge les problèmes techniques liés à leur exploitation.

- L'équipe d'accueil et de surveillance assure la surveillance des expositions temporaires de la grande galerie et du forum et accueille le public pour les activités données dans la grande et petite salle.

La Direction administrative et financière

La Direction administrative et financière comprend les services suivants :

Le Service financier et le Service intérieur.

Le Service financier exerce les missions suivantes :

1. Il effectue la prévision de l'ensemble des dépenses et des recettes du Centre en vue d'établir le projet de budget et de définir le montant des subventions versées aux organismes associés. Il exerce le contrôle de l'exécution du budget.
2. Il assure l'ordonnancement des dépenses et des recettes du Centre. A ce titre, il tient la comptabilité générale du Centre et informe les départements et services de leur situation comptable. Il est responsable de la comptabilité matière et vérifie l'état des inventaires.
3. Il exerce un rôle de conseil financier, économique et commercial auprès du Président du Conseil de Direction du Centre, des Directeurs d'organismes associés et de Départements, notamment en vue d'assurer la cohérence entre les objectifs et les moyens généraux du Centre dans son ensemble.
4. Il est chargé de centraliser les statistiques de toutes natures, financières ou non, et de faire toute étude ou synthèse sur les résultats d'activités.

Le Service comporte les divisions suivantes :

- Contrôle de gestion,
- Gestion comptable,
- Ordonnancement des dépenses,
- Ordonnancement des recettes et statistiques.

En plus de ses activités financières, le Service Financier a centralisé et effectué la synthèse des résultats de fréquentation du public. Il a supervisé l'enquête statistique réalisée en 1979, qui a permis de mieux connaître le public du Centre et d'affiner les éléments chiffrés fournis par les machines-compteurs.

Le Service Intérieur regroupe :

Le standard, le magasin des fournitures de bureau, le service de reprographie, la gestion du parc de véhicules et le bureau du courrier.

Il assure la gestion des ateliers d'artistes et des studios appartenant au Centre situés respectivement dans les H.L.M. du 4 rue Aubry le Boucher et dans l'immeuble « les Fontaines de Venise ». Il est également responsable des baux de location des espaces occupés par le Centre, 43, rue Beaubourg.

La Cellule Archives, Histoire, Documentation

La Cellule assure l'archivage de tous les documents relatifs au Centre (pièces officielles, documents financiers et budgétaires, dossiers provenant du Service du Personnel, revues de presse, etc.).

Elle est également chargée de centraliser les achats d'ouvrages demandés par les Services Communs. Elle effectue des recherches documentaires à la demande des services du Centre.

La Direction du bâtiment et de la sécurité

La direction du bâtiment et de la sécurité regroupe deux services : le service sécurité et le service du bâtiment.

Le service sécurité a été davantage sollicité en 1979 que l'année précédente, compte tenu de l'affluence croissante du public. Il a été amené à intervenir pour tous les incidents survenus dans le Centre du fait de la présence du public, ainsi que lors des opérations de montage et démontage des grandes expositions du 5ème étage (Paris-Berlin, Paris-Moscou, Dali).

Le personnel technique du service a participé aux essais et contrôles réglementaires des différents dispositifs de sécurité, ainsi qu'à la recherche de l'amélioration de certains d'entre eux, notamment en ce qui concerne le fonctionnement automatique des portes.

L'ensemble des agents du service (agents de sécurité ou sapeurs pompiers) est désormais doté d'un uniforme.

Le Service du bâtiment a centré son activité sur :

les aménagements complémentaires sollicités par les responsables de différents services du Centre, notamment : le Forum, désormais équipé d'un pont roulant, muni de cloisons mobiles permettant d'enclôtrer l'enceinte et disposant d'une structure métallique modulaire qui lui donne une plus grande souplesse d'utilisation.

le Carrefour des Régions, qui dispose d'une mezzanine pour la consultation de sa documentation par le public.

la petite salle de cinéma, totalement réaménagée afin de répondre aux normes techniques imposées aux salles de cinéma.

les accès pour l'entretien du bâtiment : les pignons Nord et Sud étant dotés chacun de deux échelles mobiles superposées et à translation latérale qui permettent l'accès en tout point de leur façade extérieure.

la réalisation d'un système de sécurité « parachute » pour les greniers mobiles de la salle de projection de l'IRCAM.

les améliorations des conditions de travail du personnel (éclairage, décor végétal, revêtements).

les problèmes de maintenance concernant les dégradations de certaines parties du bâtiment :

détérioration des matériaux composant la protection au feu des nœuds de charpente des pignons du bâtiment,

corrosion chimique des pompes immergées des têtes de poteaux supportant le bâtiment, défaut d'étanchéité des joints.

Dans le domaine de l'exploitation, l'année 1979 a été marquée par : la suppression de la billetterie automatique qui s'était révélée peu adaptée aux besoins et onéreuse,

la généralisation des comptages de visiteurs dans les différentes activités temporaires ou permanentes,

la recherche d'économies d'énergie par la modification du contrat avec EDF et la prise en charge directe par le Centre de la conduite des installations de climatisation précédemment concédée à une société extérieure.

D'ores et déjà, une baisse de la consommation électrique de 4 % a été constatée par rapport à 1978.

Le service du personnel

Il regroupe les cellules suivantes : recrutement, gestion administrative, formation, affaires médico-sociales et le bureau de la paye.

La cellule du recrutement s'occupe de tous les mouvements de personnel, externes (recrutement de personnel nouveau) et internes (changement d'affectation).

103 personnes ont été recrutées en 1979 et 75 ont quitté le Centre. La cellule procède également au recrutement de collaborateurs temporaires vacataires.

La cellule formation a la responsabilité de l'organisation des stages de formation continue ou spécifique. Il convient de rappeler que le Centre a été agréé comme organisme de formation en 1978.

La cellule formation a organisé 3 stages en 1979 :

- l'un en liaison avec l'atelier des enfants sur le thème de « l'Education artistique et l'enfant - Pratiques sensorielles » auquel 13 personnes ont participé.
- un second à la demande de l'Ecole Nationale de la Magistrature : stage de découverte du Centre d'une durée de 4 jours. 7 élèves de l'ENM en ont bénéficié.
- un troisième, à la demande de la Ville de Paris : stage psycho-pédagogique pour 12 maîtres-délégués, organisé par l'atelier des enfants en liaison avec le Musée.

Le Service Audiovisuel a organisé pour sa part, à la demande de la Direction du Livre, un stage de 5 jours pour 12 stagiaires ayant pour objet « l'initiation au montage des diapositives sonorisées ».

Des actions régulières de *formation spécifique* sont menées à l'intention des agents d'accueil du Centre (agents et hôtesses d'accueil, caissiers), qui reçoivent une formation en matière d'art moderne. A l'occasion de chaque nouvelle exposition, l'ensemble du personnel d'accueil bénéficie d'une séance de présentation particulière.

En matière de formation continue, le personnel du Centre peut effectuer des stages de langues étrangères (92 personnes), de sténo-dactylo (13 personnes), ou d'information juridique.

Il faut également mentionner les visites « Connaissance du Centre » organisées depuis trois ans par la Cellule formation, deux fois par mois, à l'intention du personnel du Centre.

Le service audio-visuel

Le Service audio-visuel exerce trois types d'activités :

- une activité de production
- une activité d'exploitation technique
- une activité de diffusion.

La production

Le Service a réalisé 46 produits nouveaux en 1979 : 13 films, 15 vidéos, 15 montages audio-visuels et 3 produits techniques mixtes destinés à la « Revue de l'Image ». Dans leur quasi totalité, ces produits ont été réalisés en vue d'une utilisation dans le cadre d'une exposition ou d'une manifestation du Centre.

L'exposition Paris-Moscou a ainsi fait l'objet d'un film, d'une vidéo et de sept montages audio-visuels.

L'activité de production du Service audio-visuel demeure donc davantage conçue comme un moyen de la politique de présentation du Centre que comme une activité autonome, ce qui comporte le risque de diminuer les chances du Centre de disposer d'un catalogue de produits susceptibles d'être diffusés à l'extérieur.

L'exploitation technique

Elle concerne :

- les travaux techniques de production,
- les travaux d'étude, de mise en place et d'exploitation des points audio-visuels du Centre,
- les prestations techniques diverses (travaux de photographie, télécinéma, maintenance).

D'une manière générale, les laboratoires vidéo et photo ont effectué un volume de travaux en nette augmentation par rapport à l'année précédente, tandis que le laboratoire son n'a pu accroître son activité pour des raisons essentiellement techniques.

La diffusion

Le Service s'est attaché au cours de l'année à se faire mieux connaître en qualité de producteur par les principaux rassemblements professionnels : Festival International de Télévision de Monte Carlo, MIP. TV, Marché Unifrance.

En liaison avec le chargé de mission pour les relations avec l'étranger, des contacts ont été pris avec les Centres culturels français à l'étranger afin de leur transmettre une information régulière sur les productions audio-visuelles du Centre. Un accord a également été conclu avec le Service des Téléthèques du Ministère des Affaires Etrangères permettant à plusieurs productions audio-visuelles d'être diffusées dans une dizaine de pays étrangers.

70 produits ont circulé en 1979 contre 54 l'année précédente tandis que 158 contrats de location ont été conclus.

Le Service Audio-visuel a en outre pris en charge la circulation d'une sélection de films du Festival « Cinéma du réel » organisé par la BPI, en France et en Belgique.

Le service informatique

Le Service informatique fournit aux départements et services communs du Centre ainsi qu'à ses organismes associés toutes les prestations relatives à l'automatisation de leurs activités.

Le développement de l'informatisation s'effectue selon un schéma directeur contrôlé par la commission du Plan Informatique du Centre. Il est lié à la recherche d'une économie de moyens qui suppose notamment une coordination des travaux au niveau de l'établissement.

Les deux axes principaux des travaux d'automatisation du Centre sont :

- la mise en œuvre d'un système intégré d'information et de gestion,
- le développement des traitements documentaires,
- le système intégré d'information et de gestion a été appliqué en 1979 à :
 - la gestion budgétaire, à celle de la paye et du personnel, ainsi qu'à la gestion des opérations de maintenance du bâtiment. Ces trois applications ont été réalisées selon un système de gestion de base des données en temps réel,
 - la gestion des stocks et activités du Service Diffusion,
 - la gestion des adhérents et correspondants du Centre pour le compte de la cellule Relations avec le public,
 - la gestion du fichier adresses, pool commun d'adresses d'organismes ou de particuliers, alimenté et mis à jour par la plupart des services du Centre,
 - la gestion du planning des expositions itinérantes,
 - la gestion de l'annuaire téléphonique et taxes,
 - le dépouillement d'enquêtes réalisées auprès du public du Centre ou auprès des adhérents.

Le Service Informatique a également mis à la disposition de l'IRCAM un terminal relié à l'ordinateur du Centre lui permettant de gérer son budget selon un système analogue à celui du Service Financier du Centre.

Les traitements documentaires

● *Pour la Bibliothèque publique d'information*, le Service Informatique a assuré le suivi et l'exploitation du système de production des catalogues bibliographiques. Il a mis à sa disposition, dans ses locaux mêmes, deux terminaux de saisie de manière à permettre la prise en charge par les bibliothécaires de la correction des notices bibliographiques saisies au Service Informatique. Cette pratique permet d'alléger considérablement les circuits de vérification des données de base.

Le Service Informatique a également assuré le développement informatique du projet Autorité, extension du système actuel de catalogage destiné à accroître la fiabilité de l'information de référence et à faciliter la mise à jour du fonds bibliographique.

Enfin, le Service Informatique a répondu à l'appel d'offres ouvert par la BPI pour la photocomposition de ses catalogues.

● *Pour le Centre de Création Industrielle*, les activités du Service Informatique ont porté sur le développement du projet de recherche documentaire sur le fonds bibliographique spécialisé du Service de la Documentation, sur la gestion des fichiers adresses du CCI.

S'agissant de la gestion financière du Service Informatique lui-même, les recettes se sont accrues en 1979 de 32 % par rapport à l'année précédente, tandis que les dépenses n'ont augmenté que de 11 %.

La productivité du service s'est accrue de 19,6 % par rapport à 1978. Quant à la couverture des charges par les produits, elle atteint 87,3 % contre 73 % en 1978.

La répartition des produits s'établit à :

- 59 % pour les départements et services du Centre,
- 39,5 % pour la BPI,
- 1,5 % pour l'IRCAM.

Le service édition

Les missions du service édition sont les suivantes :

- la coordination et la réalisation de catalogues, affiches et de documents conçus par les différents départements et organismes du Centre à l'occasion de leurs manifestations,
- la production de publications en rapport avec l'art et la culture du vingtième siècle,
- la réalisation de documents conçus par le Service des Relations Extérieures pour faire connaître le Centre.

Les publications du Centre comprennent pour l'essentiel, les catalogues, les affiches d'exposition, des lithographies, diapositives, index, jeux, cartes postales, des livrets d'information sur les produits.

Les conventions qui lient le Centre aux organismes associés, stipulent que des accords de programmes sont conclus pour l'édition des ouvrages de l'IRCAM et de la BPI.

- En 1979, le service édition a réalisé :
- 49 catalogues et ouvrages, dont 2 pour la BPI.
- 3 numéros de la revue « Traverses »
- 20 dépliants
- 53 affiches et affichettes dont 2 pour la BPI.

Le service diffusion

Créé en 1978, le service diffusion a achevé sa mise en place en 1979. La facturation des commandes et la gestion des stocks sont désormais informatisées. L'inventaire des stocks a pu ainsi être édité à la fin de l'année, de même que des tableaux analytiques de l'activité commerciale.

Le chiffre d'affaires du Service a connu une progression de 70 % par rapport à l'année précédente. Il se décompose de la manière suivante :

Librairie du Centre	37 %
Diffusion Flammarion	15 %
Autres clients	48 %

La diffusion des publications du Centre est désormais assurée de façon régulière dans un certain nombre de pays étrangers. Outre les pays francophones (Belgique, Canada, Suisse), la République Fédérale d'Allemagne — où des contacts ont été établis en 1978 à l'occasion de l'exposition Paris-Berlin —, les Pays-Bas et les Etats-Unis et dans une moindre mesure l'Italie, l'Australie et le Japon, représentent une part non négligeable du chiffre d'affaires : 20 %, soit le chiffre moyen des exportations de l'édition française. Un effort reste encore à accomplir en direction des pays européens (Pays Scandinaves, Grande-Bretagne, Autriche) et d'Israël, afin de concrétiser sur le plan commercial les contacts déjà établis.

Le Service Diffusion a également réalisé des co-éditions avec des éditeurs américains, allemands et italiens, notamment pour le catalogue de l'exposition Paris-Berlin et celui de l'exposition Dali.

**Loi n° 75-1 du 3 janvier 1975
portant création du
Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1. — Il est créé, sous forme d'établissement public national à caractère culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, un Centre national d'art et de culture portant le nom de Georges Pompidou.

Cet établissement public favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit : il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle, de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique.

Article 2. — L'établissement public reçoit la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat.

Les collections et œuvres d'art qu'il acquiert ou reçoit sont et demeurent propriété de l'Etat.

Article 3. — Pour l'exercice de certaines compétences qui lui sont attribuées, l'établissement public peut accomplir tous actes juridiques de droit privé ; il peut notamment prendre des participations financières, acquérir des droits de propriété littéraire ou artistique, faire breveter des inventions ou déposer des dossiers, modèles, marques ou titres de propriété industrielle et les exploiter suivant les modalités appropriées.

Article 4. — L'établissement public est administré par un président nommé par décret en conseil des ministres et par un conseil de direction en vote le budget.

Le conseil de direction est composé des directeurs des départements de l'établissement public et, éventuellement, de représentants des organismes publics ou privés qui lui sont associés par convention.

Un conseil d'orientation consultatif donne un avis sur le projet de budget de l'établissement public et sur les lignes générales de son action culturelle. Ce conseil d'orientation comprend notamment des représentants des différents ministères, du Parlement, du conseil de Paris et du conseil d'administration du district de la région parisienne.

Article 5. — L'établissement public est placé sous la tutelle du ministre chargé des affaires culturelles. Celui-ci contrôle l'utilisation de ses ressources et, conjointement avec le ministre de l'économie et des finances, approuve son budget.

Article 6. — Dans chacune des deux assemblées, le rapporteur général de la commission des finances et deux représentants désignés, l'un par cette même commission et l'autre par la commission des affaires culturelles, disposent des pouvoirs d'investigation les plus étendus, sur pièces et sur place, pour suivre et contrôler de façon permanente l'emploi des crédits inscrits au budget du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou : tous les renseignements d'ordre financier et administratif de nature à faciliter l'exercice de leur mission doivent leur être fournis, ils seront habilités à se faire communiquer tous documents de service de quelque nature que ce soit.

Article 7. — Sous réserve des dispositions particulières de la présente loi, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est soumis au régime financier et comptable défini par le décret du 25 octobre 1935, instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'Etat, les articles 14 à 25 du décret du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif, et les articles 154 à 180 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

Article 8. — Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat
Fait à Paris, le 3 janvier 1975,

Par le Président de la République
Valéry Giscard d'Estaing

Le Premier Ministre,
Jacques Chirac

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,
Jean-Pierre Fourcade

Le Ministre de l'Education,
René Haby

Le Secrétaire d'Etat à la culture
Michel Guy

**Décret n° 76-83 du 27 janvier 1976
portant statut du
Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou**

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances, du secrétaire d'Etat à la culture et du secrétaire d'Etat aux universités,
Vu la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création du centre national d'art et de culture Georges Pompidou ;
Vu l'ordonnance n° 45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation provisoire des musées des beaux-arts ; ensemble le décret n° 45-2075 du 31 août 1945 pris pour son application ; Vu la loi de finances n° 63-456 du 23 février 1963, et notamment son article 60 ;
Vu le code des domaines ;
Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux, ensemble le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ; Vu le décret n° 70-51 du 8 janvier 1970 portant statut du corps des conservateurs ;
Vu le décret n° 71-1148 du 31 décembre 1971 portant création de l'établissement public du centre Beaubourg, modifié par le décret n° 75-212 du 2 avril 1975 portant changement de nom dudit établissement ;
Vu le décret n° 76-82 du 27 janvier 1976 portant création de la bibliothèque publique d'information ;
Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu.

Décète :

Art. 1^{er}. — L'établissement public du centre national d'art et de culture Georges Pompidou comprend deux départements : le musée national d'art moderne et le centre de création industrielle, ainsi que des services communs.

Le musée national d'art moderne cesse d'être inclus dans la liste des musées nationaux constituant la Réunion des musées nationaux telle qu'elle figure à l'article 1^{er} du décret du 31 août 1945.

Art. 2. — L'établissement public peut s'associer avec :

La Bibliothèque publique d'information, établissement public autonome, créé par le décret susvisé du 27 janvier 1976 ;

Un Institut de Recherche et de Coordination Acoustique-Musique (IRCAM) dont le statut est approuvé par décret en Conseil d'Etat. Les subventions de l'Etat destinées à cet institut sont attribuées par l'établissement public ;

Eventuellement tous autres organismes qui contribuent aux diverses activités du Centre. Les conventions d'association fixent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordon-

Les conventions qui lient le Centre aux organismes associés, stipulent que des accords de programmes sont conclus pour l'édition des ouvrages de l'IRCAM et de la BPI.

- En 1979, le service édition a réalisé :
- 49 catalogues et ouvrages, dont 2 pour la BPI.
- 3 numéros de la revue « Traverses »
- 20 dépliants
- 53 affiches et affichettes dont 2 pour la BPI.

Le service diffusion

Créé en 1978, le service diffusion a achevé sa mise en place en 1979. La facturation des commandes et la gestion des stocks sont désormais informatisées. L'inventaire des stocks a pu ainsi être édité à la fin de l'année, de même que des tableaux analytiques de l'activité commerciale.

Le chiffre d'affaires du Service a connu une progression de 70 % par rapport à l'année précédente. Il se décompose de la manière suivante :

Librairie du Centre	37 %
Diffusion Flammarion	15 %
Autres clients	48 %

La diffusion des publications du Centre est désormais assurée de façon régulière dans un certain nombre de pays étrangers. Outre les pays francophones (Belgique, Canada, Suisse), la République Fédérale d'Allemagne — où des contacts ont été établis en 1978 à l'occasion de l'exposition Paris-Berlin —, les Pays-Bas et les Etats-Unis et dans une moindre mesure l'Italie, l'Australie et le Japon, représentent une part non négligeable du chiffre d'affaires : 20 %, soit le chiffre moyen des exportations de l'édition française. Un effort reste encore à accomplir en direction des pays européens (Pays Scandinaves, Grande-Bretagne, Autriche) et d'Israël, afin de concrétiser sur le plan commercial les contacts déjà établis.

Le Service Diffusion a également réalisé des co-éditions avec des éditeurs américains, allemands et italiens, notamment pour le catalogue de l'exposition Paris-Berlin et celui de l'exposition Dali.

**Loi n° 75-1 du 3 janvier 1975
portant création du
Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou**

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1. — Il est créé, sous forme d'établissement public national à caractère culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, un Centre national d'art et de culture portant le nom de Georges Pompidou.

Cet établissement public favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit : il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale. Il conseille sur leur demande, notamment dans le domaine architectural, les collectivités locales ainsi que tous organismes publics ou privés intéressés. Il assure le fonctionnement et l'animation, en liaison avec les organismes publics ou privés qui lui sont associés, d'un ensemble culturel consacré à toutes les formes de la création artistique, notamment dans le domaine des arts plastiques, de la recherche acoustique et musicale, de l'esthétique industrielle, de l'art cinématographique, ainsi qu'à la lecture publique.

Article 2. — L'établissement public reçoit la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat.

Les collections et œuvres d'art qu'il acquiert ou reçoit sont et demeurent propriété de l'Etat.

Article 3. — Pour l'exercice de certaines compétences qui lui sont attribuées, l'établissement public peut accomplir tous actes juridiques de droit privé ; il peut notamment prendre des participations financières, acquérir des droits de propriété littéraire ou artistique, faire breveter des inventions ou déposer des dossiers, modèles, marques ou titres de propriété industrielle et les exploiter suivant les modalités appropriées.

Article 4. — L'établissement public est administré par un président nommé par décret en conseil des ministres et par un conseil de direction en vote le budget.

Le conseil de direction est composé des directeurs des départements de l'établissement public et, éventuellement, de représentants des organismes publics ou privés qui lui sont associés par convention.

Un conseil d'orientation consultatif donne un avis sur le projet de budget de l'établissement public et sur les lignes générales de son action culturelle. Ce conseil d'orientation comprend notamment des représentants des différents ministères, du Parlement, du conseil de Paris et du conseil d'administration du district de la région parisienne.

Article 5. — L'établissement public est placé sous la tutelle du ministre chargé des affaires culturelles. Celui-ci contrôle l'utilisation de ses ressources et, conjointement avec le ministre de l'économie et des finances, approuve son budget.

Article 6. — Dans chacune des deux assemblées, le rapporteur général de la commission des finances et deux représentants désignés, l'un par cette même commission et l'autre par la commission des affaires culturelles, disposent des pouvoirs d'investigation les plus étendus, sur pièces et sur place, pour suivre et contrôler de façon permanente l'emploi des crédits inscrits au budget du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou : tous les renseignements d'ordre financier et administratif de nature à faciliter l'exercice de leur mission doivent leur être fournis, ils seront habilités à se faire communiquer tous documents de service de quelque nature que ce soit.

Article 7. — Sous réserve des dispositions particulières de la présente loi, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est soumis au régime financier et comptable défini par le décret du 25 octobre 1935, instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'Etat, les articles 14 à 25 du décret du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif, et les articles 154 à 180 du décret du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

Article 8. — Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de la présente loi.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat
Fait à Paris, le 3 janvier 1975,

Par le Président de la République
Valéry Giscard d'Estaing

Le Premier Ministre,
Jacques Chirac

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,
Jean-Pierre Fourcade

Le Ministre de l'Education,
René Haby

Le Secrétaire d'Etat à la culture
Michel Guy

**Décret n° 76-83 du 27 janvier 1976
portant statut du
Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou**

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances, du secrétaire d'Etat à la culture et du secrétaire d'Etat aux universités,
Vu la loi n° 75-1 du 3 janvier 1975 portant création du centre national d'art et de culture Georges Pompidou ;
Vu l'ordonnance n° 45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation provisoire des musées des beaux-arts ; ensemble le décret n° 45-2075 du 31 août 1945 pris pour son application ; Vu la loi de finances n° 63-456 du 23 février 1963, et notamment son article 60 ; Vu le code des domaines ; Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux, ensemble le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ; Vu le décret n° 70-51 du 8 janvier 1970 portant statut du corps des conservateurs ; Vu le décret n° 71-1148 du 31 décembre 1971 portant création de l'établissement public du centre Beaubourg, modifié par le décret n° 75-212 du 2 avril 1975 portant changement de nom dudit établissement ; Vu le décret n° 76-82 du 27 janvier 1976 portant création de la bibliothèque publique d'information ;
Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu.

Décète :

Art. 1^{er}. — L'établissement public du centre national d'art et de culture Georges Pompidou comprend deux départements : le musée national d'art moderne et le centre de création industrielle, ainsi que des services communs.

Le musée national d'art moderne cesse d'être inclus dans la liste des musées nationaux constituant la Réunion des musées nationaux telle qu'elle figure à l'article 1^{er} du décret du 31 août 1945.

Art. 2. — L'établissement public peut s'associer avec :

La Bibliothèque publique d'information, établissement public autonome, créé par le décret susvisé du 27 janvier 1976 ;
Un Institut de Recherche et de Coordination Acoustique-Musique (IRCAM) dont le statut est approuvé par décret en Conseil d'Etat. Les subventions de l'Etat destinées à cet institut sont attribuées par l'établissement public ;

Eventuellement tous autres organismes qui contribuent aux diverses activités du Centre. Les conventions d'association fixent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordon-

nées avec celles des départements de l'établissement public et les modalités selon lesquelles ces organismes participent aux services communs.

Titre 1

Organisation

Art. 3. — Le président du Centre Georges Pompidou est nommé sur proposition du ministre chargé des affaires culturelles, par décret en conseil des ministres pour une durée de trois ans renouvelable. Il préside le conseil de direction.

Art. 4. — Le président est chargé de la direction de l'établissement public. A ce titre : Il est responsable de son fonctionnement. Il prépare le règlement intérieur et s'assure que les activités des départements s'exercent dans le respect des orientations générales définies pour l'établissement public ; Il prépare le projet de budget de l'établissement public ; Il est l'ordonnateur principal des dépenses de l'établissement public. Il passe les marchés sous réserve des dispositions du titre III du présent décret concernant le statut des œuvres d'art ainsi que les adjudications de travaux. Il passe les actes d'acquisition, d'échange, de vente et de transaction avec l'autorisation du conseil de direction ; Il nomme à tous les emplois et il a autorité sur tout le personnel de l'établissement public ; Il représente l'établissement public en justice, tant en demande qu'en défense ; Il a les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de l'établissement public, sous réserve des pouvoirs réservés au conseil de direction et au conseil d'orientation.

Art. 5. — Responsable de l'animation et du fonctionnement de l'ensemble culturel dont il coordonne les activités, le président du Centre Georges Pompidou est chargé d'organiser les activités dans les espaces communs. Il prépare le calendrier des manifestations et attribue les surfaces communes qui leur sont nécessaires.

Les services communs de l'établissement public du Centre Georges Pompidou sont placés sous son autorité.

Il est responsable de la sécurité, du bon ordre et de l'entretien des bâtiments ainsi que de leur gestion technique. Il assume ces responsabilités pour les organismes associés dans les conditions fixées par les conventions.

Art. 6. — Le conseil de direction de l'établissement public comprend, outre le président, qui a voix prépondérante en cas de partage, les directeurs de département, le directeur de la bibliothèque publique d'information et le directeur de l'institut de recher-

che et de coordination acoustique-musique, après création de cet institut, ainsi que, éventuellement, les directeurs des autres organismes associés.

Un commissaire du Gouvernement nommé par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles et le contrôleur financier assistent aux délibérations à titre consultatif.

Les délibérations du conseil de direction sont exécutoires de plein droit si le commissaire du Gouvernement n'y fait pas opposition dans les dix jours qui suivent soit la réunion du conseil de direction s'il y a assisté, soit la réception du procès-verbal de la séance.

Cette opposition cesse d'avoir effet si, dans le délai d'un mois, elle n'a pas été confirmée par le ministre chargé des affaires culturelles.

Le conseil de direction se réunit au moins une fois par mois sur convocation du président ou à la demande de la majorité de ses membres. Il établit le programme des activités de l'établissement public et approuve le calendrier des manifestations.

Il approuve le règlement intérieur présenté par le président. Il approuve les actes d'acquisition, d'échange, de vente et de transaction concernant les immeubles de l'établissement public.

Il arrête, sur proposition du président, l'organisation des services communs et veille à leur bon fonctionnement. Il donne son avis sur la nomination des directeurs des services communs et est tenu informé de la nomination des principaux collaborateurs des chefs de départements et organismes associés.

Le président soumet le budget de l'établissement public au conseil de direction qui le vote.

Art. 7. — Le conseil d'orientation de l'établissement public comprend :

Trois représentants de l'Assemblée nationale désignés par l'Assemblée nationale ;

Trois représentants du Sénat désignés par le Sénat ;

Un représentant du conseil de Paris désigné par le conseil de Paris ;

Un représentant du conseil d'administration du district de la région parisienne, désigné par le conseil ;

Cinq représentants du ministre chargé des affaires culturelles :

Un représentant du ministre de l'éducation ;

Un représentant du secrétaire d'Etat aux universités ;

Un représentant du ministre de l'industrie et de la recherche ;

Huit personnalités françaises ou étrangères désignées par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles ;

Trois représentants élus du personnel répartis en trois collèges selon la nature et la hiérarchie des fonctions.

Le conseil élit parmi ses membres un président pour une durée de trois ans.

Le président de l'établissement public, le commissaire du Gouvernement et le contrôleur financier assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil donne son avis sur l'orientation générale des activités de l'ensemble culturel ainsi que sur le projet de budget de l'établissement public. Le président de l'établissement public lui soumet chaque année un rapport d'activité.

Art. 8. — Les directeurs de département sont nommés après avis du président par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles.

Ils sont responsables de la politique artistique et culturelle de leur département dans le cadre des orientations générales définies aux articles précédents.

Ils peuvent être, par délégation du président, ordonnateurs délégués. Le président peut leur déléguer ses pouvoirs pour l'exécution des dépenses et la gestion du personnel relevant de leur département.

Titre 2

Dispositions administratives et financières

Art. 9. — Les immeubles construits par l'établissement public chargé de la réalisation du Centre, les terrains sur lesquels sont construits ces immeubles, ainsi que les meubles et équipements qui s'y attachent seront remis à l'établissement public du Centre Georges Pompidou.

En toute propriété en ce qui concerne les biens meubles et équipements à l'exception de ceux qui sont affectés à la bibliothèque publique d'information ;

En dotation, ou en gestion en ce qui concerne les immeubles.

Art. 10. — L'établissement public du Centre Georges Pompidou à la capacité juridique pour procéder aux opérations suivantes :

Acquérir ou exploiter tout droit de propriété littéraire ou artistique ;

Faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions ;

Valoriser selon toute modalité appropriée (mission, concession, etc.) les droits intellectuels ci-dessus mentionnés ;

Faire les actes de commerce nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;

Procéder avec l'accord préalable du ministre de l'économie et des finances à des prises de participation ;

Procéder à des placements de fonds dans les conditions prévues aux articles 174 et 175 du décret du 29 décembre 1962 susvisé.

Art. 11. — Les conventions qui lient l'établissement public et les organismes associés sont approuvées par le ministre chargé des affaires culturelles.

Elles déterminent notamment :

1° Les locaux réservés à l'usage exclusif des organismes associés ;

2° Les conditions d'utilisation des locaux communs ;

3° Les modalités de l'assistance technique de l'établissement public à ces organismes pour l'exécution de certaines tâches administratives ;

5° Les règles selon lesquelles ces organismes auront recours aux services communs, notamment en ce qui concerne l'administration, l'informatique, l'audio-visuel, les services commerciaux ;

6° Les responsabilités en matière d'ordre et de sécurité ;

7° Le montant de la participation financière des organismes associés aux charges communes du Centre, ainsi que, éventuellement, la part des ressources de l'établissement public affectées à ces organismes.

Art. 12. — Les recettes de l'établissement public comportent : Les subventions de l'Etat, des collectivités publiques ou de tous organismes publics ou privés ;

Les revenus des biens meubles et immeubles ;

Le produit des emprunts et des participations ;

Le produit des aliénations ;

Le produit des droits d'entrée ;

Le produit des activités commerciales et des concessions d'emplacements à des entreprises publiques ou privées ;

La rémunération des prestations de service qui pourraient être fournies à des personnes ou organismes publics ou privés ;

Les dons et legs.

Art. 13. — Les dépenses de l'établissement public comprennent les frais de personnel, de fonctionnement, d'équipement et d'une manière générale toutes les dépenses nécessaires à l'activité de l'établissement.

Elles comportent également les subventions que l'établissement public verse en accord avec les autorités de tutelle à des organismes publics ou privés.

Art. 14. — Un crédit global ouvert au budget de l'établissement public est inscrit à un chapitre spécial pour couvrir des actions spécifiques ou réaliser certaines opérations exceptionnelles, à l'exclusion des créations d'emplois budgétaires. Ce crédit est réparti par le président après délibération du conseil de direction et avis du contrôleur financier.

Art. 15. — Le régime financier et comptable défini par le décret susvisé du 10 décembre 1953 et les articles 154 à 179 du décret susvisé du 29 décembre 1962 et par l'article 60 de la loi de finances du 23 février 1963 relatif à la responsabilité des comptables publics est applicable à l'établissement public. L'établissement est également soumis au contrôle financier de l'Etat prévu par le décret du 25 octobre 1935. Les modalités de ce contrôle sont fixées par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 16. — Le budget, les décisions modificatives soumises au conseil de direction, le compte financier, les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles sont approuvés par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Parmi les décisions modificatives du budget, sont subordonnées à une décision préalable du conseil de direction celles qui comportent soit des virements de crédits entre la section des opérations en capital et la section de fonctionnement ou entre les chapitres de matériel et les chapitres de personnel. Les autres décisions modificatives sont prises par le président en accord avec le contrôleur financier. Elles sont exécutoires par provision et doivent être validées par le conseil de direction dans un délai maximum de trois mois.

Art. 17. — L'agent comptable est nommé par arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 18. — La réglementation des marchés de l'Etat est applicable aux marchés de l'établissement public, sauf dérogations prévues par le décret en Conseil d'Etat.

Titre 3

Dispositions relatives au statut des œuvres d'art

Art. 19. — Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou reçoit, conformément à l'article 2 de la loi du 3 janvier 1975, la garde de collections et d'œuvres d'art appartenant à l'Etat ; il acquiert et conserve pour le compte de l'Etat les œuvres achetées sur les crédits dont il dispose, ainsi que les dons et legs qui pourraient lui être consentis. Ces collections et œuvres d'art sont inaliénables.

Art. 20. — A l'exception des œuvres mentionnées aux articles 21 et 22 ci-dessous, les collections du musée national d'art moderne déposées dans les locaux situés avenue du Président-Wilson, sont transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Art. 21. — Les œuvres d'artistes nés avant 1870 ne seront pas transférées sauf

décision conjointe du directeur des musées de France et du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 22. — Les œuvres qui avaient fait l'objet de donations aux musées nationaux ou à l'Etat et qui se trouvent dans les locaux situés avenue du Président-Wilson à la date de publication du président décret, continueront, si les donateurs ou leurs ayants droit en manifestent personnellement l'intention auprès du directeur des musées de France et du président du Centre Georges Pompidou avant le 1^{er} juin 1976, à y être présentées, dans des salles qui leur seront spécialement réservées.

Un transfert ultérieur de ces œuvres dans les salles situées sur le plateau Beaubourg pourra être décidé après accord entre les donateurs ou leurs ayants droit et le président du Centre Georges Pompidou.

Ces œuvres sont gérées par le Centre Georges Pompidou suivant les règles de la direction des musées de France. Un conservateur des musées nationaux, détaché auprès du Centre Georges Pompidou et placé sous l'autorité du directeur du musée national d'art moderne, sera expressément affecté à cette gestion pour laquelle des crédits seront dégagés. Un membre du conseil d'orientation, spécialement désigné, est régulièrement informé de la gestion des salles sises avenue du Président-Wilson. Les prêts de ces œuvres pour des expositions temporaires, soit dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg, soit dans tout autre musée, sont consentis suivant les conditions prévues dans les actes de donations et en tout état de cause suivant les usages de la direction des musées de France.

Les œuvres ayant fait l'objet de legs devront, sous réserve de l'interprétation de la volonté des testateurs, être transférées dans les locaux situés sur le plateau Beaubourg.

Art. 23. — L'acquisition à titre onéreux, sur les ressources du Centre Georges Pompidou, des œuvres destinées à faire partie des collections du musée national d'art moderne est décidée par le ministre chargé des affaires culturelles, après avis d'une commission d'acquisition.

Cette commission donne également son avis sur l'acceptation des dons et legs lorsqu'ils consistent en œuvres destinées à prendre place dans les collections du musée, ou en sommes d'argent expressément destinées à l'achat de ces œuvres.

Dans la limite de 10 p. 100 du budget annuel d'acquisitions, le directeur du musée national d'art moderne peut procéder directement à des achats d'œuvres d'art. Il rend compte de ces achats à la commission.

La composition et les modalités de fonction-

nement de la commission d'acquisition des œuvres sont définies par arrêté du ministre chargé des affaires culturelles.

Art. 24. — Le président du Centre Georges Pompidou peut exercer au nom de l'Etat le droit de préemption sur les œuvres présentées en ventes publiques.

Les acquisitions par voie de retenue sur les objets présentés en douane à l'exportation sont prononcées, après examen par les conservateurs du Musée national d'art moderne, par le directeur des musées de France, à la demande du président du Centre Georges Pompidou.

Art. 25. — Le Centre Georges Pompidou est tenu de reverser à la direction des musées de France les œuvres inscrites sur ses inventaires cent vingt-cinq ans après la date de la naissance des artistes. Ces reversesments peuvent être effectués avant ou après ce délai, sur décision du ministre chargé des affaires culturelles.

Les œuvres ainsi reversées sortent des inventaires du Centre Georges Pompidou et sont inscrites sur ceux de la direction des musées de France.

Art. 26. — Les inspecteurs généraux des musées de France sont appelés à contrôler la bonne gestion des collections, à vérifier la tenue des inventaires, aussi bien que le respect des règles applicables à la gestion des collections publiques.

Art. 27. — L'établissement public « Centre national d'art et de culture Georges Pompidou » se substituera, à une date fixée par le décret, à l'établissement public chargé de sa réalisation créé par le décret du 31 décembre 1971. Les droits, biens et obligations de cet établissement lui seront alors transférés.

Art. 28. — Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'éducation, le ministre de l'industrie et de la recherche, le secrétaire d'Etat à la culture, le secrétaire d'Etat aux universités et le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (Fonction publique) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 janvier 1976.

Par le Premier ministre,
Jacques Chirac

Le ministre de l'économie et
des finances,
Jean-Pierre Fourcade

Le ministre de l'éducation,
René Haby

Le ministre de l'industrie et de
la recherche,
Michel d'Ornano

Le secrétaire d'Etat à la culture,
Michel Guy

Le secrétaire d'Etat aux universités,
Alice Saunier-Séité

Le secrétaire d'Etat auprès du
Premier ministre
(Fonction publique),
Gabriel Péronnet



Centre national d'art et de culture
Georges Pompidou
75191 Paris cedex 04

Maquette :
Hans Jurg Hunziker

Impression :
ICC, Paris